

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Chadli Bendjedi**  
**Faculté des Lettres et des Langues**  
**Département de Lettres et Langue françaises**



**MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE DE MASTER 2**

Présenté en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master Académique

« Didactique »

**THÈME**

***Le travail collaboratif au service de  
L'expression orale***

**Présenté Par :**

**Djeddou benabid Kamir**

**Soutenu le :** 2017

*Directeur de recherche : Mr DZIRI Ahmed*

**Devant le jury composé de :**

Président : Mme Djedid Ibtissem

Université Chadli Bendjedid El-Tarf

Examineur : M. Bessati Samir

Université Chadli Bendjedid El Tarf

Rapporteur : M. Dziri Ahmed

Université Chadli Bendjedid El Tarf

**Année universitaire 2016-2017**

## **Remerciements**

*Grand merci à mon bon dieu le tout puissant qui par sa grâce et sa générosité infinies, m'a éclairé le chemin de ma vie et m'a aidé à réaliser une part de mes objectifs.*

*A mon encadreur : Dziri Ahmed*

*Je tiens à vous remercier du fond du cœur pour m'avoir orienté avec rigueur dans la préparation de ce travail et pour votre confiance qui m'a aidée énormément à progresser et à continuer avec détermination dans ce domaine intéressant.*

*Profonde et sincère gratitude pour m'avoir considéré comme votre fille et pour la sympathie et l'optimisme que vous nous avez témoignés tout le long de nos études.*

*Mes remerciements vont plus particulièrement tous les enseignants, pour leurs bons conseils qui m'ont facilité les difficultés que j'ai rencontrées tout au long de la rédaction de ce mémoire. Je vous présente par cette expression mes sincères gratitudes.*

*Sans oublier les étudiants de deuxième année licence qui m'ont accueilli avec un bon cœur, et nous a aidé à réaliser cette expérience.*

*Je remercie également mes collègues de deuxième année master, pour leurs collaborations.*

## *Dédicace*

*Je dédie cette modeste contribution,*

*A mes très chers parents :*

*Qui m'ont accompagné, soutenu durant chaque instant de ma vie, qui m'ont transmis leurs sens de l'organisation, l'envie d'apprendre et l'esprit du dépassement.*

*Qui par leur amour, leur tendresse et leurs sacrifices ont bâtis le bonheur de mon existence.*

*Qui ont su par leur patience et leurs nobles conseils m'éclairer le chemin et me donner la force et la détermination pour atteindre les objectifs qui me tiennent à cœur.*

*Profonde gratitude et éternelle reconnaissance pour tous ce que vous m'avez apportés et pour m'avoir poussé à être la personne que je suis aujourd'hui.*

*A mon très cher oncle : Djamel qui a été comme un deuxième père pour moi et qui a su par sa grande générosité et sa bien-vaillance me faire épanouir et me pousser à aller de l'avant.*

*A mes très chers frères et sœurs : Amira, Saleh, A/Rahmen et Kaouter.*

*A toute ma grande famille : mes tantes, mes oncles, mes cousins et mes cousines.*

*A tous mes amis qui sans eux je ne serais pas la même : Khouloud, Nina ,Rym, Amany , Amel , Hanene /s , Chaima , Manel .*

## **Résumé :**

Le but de notre travail de recherche est de montrer l'efficacité du travail de groupe en expression orale. Notre étude est réalisée à partir de trois méthodologies de recherche : une observation en situation dont nous avons opté sur un enregistrement audio-visuel des présentations, aussi l'élaboration d'un entretien avec les étudiants, et une analyse d'un questionnaire adressé aux enseignants de l'expression orale.

A travers les résultats obtenus, nous avons constaté que l'apprentissage collaboratif est un champ favorable, pour l'émergence du dialogue et de l'interaction, il aide aussi les apprenants à s'exprimer facilement en français langue étrangère, à s'inter-corriger, à développer leurs compétences communicatives et acquérir de nouveaux savoirs.

En fait, cette méthode de travail facilite la tâche aux enseignants et améliore la condition d'enseignement.

**Mots clés :** travail de groupe, expression orale, l'apprentissage collaboratif, compétences communicatives.

## **Summary :**

The propose of our research work to show the efficiency of the group work in oral expression. Our study is realized on the base of three methodologies of research: an observation in situation of which we opted on an audiovisual recording of the presentations.

Also the collaboration of an interview with the students, and an analysis of a questionnaire sent of the teachers of oral expression.

Through the obtained results, we noticed that the collaborative learning is a favorable field, for the emergence of the dialogue and the interaction, it also helps the learners to express themselves easily in French as a foreign language, to inter-cure, to develop their communicative skills and to acquire new know ledges.

In fact, this method of work facilitates the teachers task and improves the teaching conditions.

**Key words:** group work, oral expression, collaborative learning, communicative skills

## **ملخص:**

إن هدف بحثنا هذا هو توضيح فعالية العمل الجماعي فيما يخص التعبير الشفوي، لذا قمنا بثلاث منهجيات مختلفة : الملاحظة الميدانية حيث قمنا بتسجيل سمعي بصري لعروض الطلاب ،وكذا اعداد مقابلة مع الطلبة ، إضافة الى تحليل استفتاء قدمناه الي اساتذة التعبير .

انطلاقا من النتائج التحليلية تبين لنا ان فعالية العمل الجماعي تكمن في تمكين التلاميذ من تطوير كفاءتهم الحوارية ومساعدتهم على التعبير باللغة الفرنسية ،التصحيح لبعضهم البعض و التعاون في ما بينهم .

إن طريقة العمل هذه تسهل مهمة الأساتذة وتحسن ظروف التعلم.

**الكلمات المفتاحية:** العمل الجماعي، التعبير الشفوي ،الكفاءات الحوارية.

## Sommaire

Remerciement

Dédicace

Résumé

**Introduction générale ..... 1**

### **Partie théorique**

#### **Chapitre I : La didactique du français langue étrangère en Algérie**

La didactique : ..... 4

1-1 Essai de définition de la didactique du FLE: ..... 4

1-2 Le triangle didactique : ..... 4

Le français langue étrangère (FLE) : ..... 5

Les méthodes d'enseignement du FLE : ..... 6

L'enseignement / apprentissage du FLE à l'université.....7

#### **Chapitre II : La didactique de l'oral**

1- Définition de l'oral : ..... 10

2- L'importance de l'oral dans la didactique du français : ..... 11

3- Les activités de l'oral : ..... 13

3-1 La compréhension de l'oral : ..... 13

3-2 L'expression orale : ..... 13

4- Les caractéristiques de l'expression orale : ..... 14

5- Les objectifs visés par l'apprentissage de l'expression orale .....15

#### **Chapitre III : Le travail collaboratif : une méthode pour l'amélioration de l'expression orale**

1- Définition de l'apprentissage collaboratif : ..... 16

2- L'apprentissage collaboratif en éducation : ..... 17

2-1- Avantages de l'apprentissage collaboratif pour l'enseignant : ..... 17

2-2 Avantages de l'apprentissage collaboratif pour l'apprenant : ..... 17

3- Les éléments de l'apprentissage collaboratif : ..... 18

3-1- La responsabilisation et la collaboration : ..... 18

3-2 l'interdépendance positive de l'apprentissage collaboratif: ..... 18

3-3 La communication :	19
4- Les méthodes de l'apprentissage collaboratif :	19
4-1 La méthode « découpage » :	19
4-2 La méthode « Apprendre ensemble » :	20
4-3 La méthode « Recherche en groupe » :	20
5- L'expression orale et la communication orale en FLE dans les petits groupes :	20
5-1 L'apprentissage collaboratif, un instrument efficace pour la communication orale en FLE :	21
6- L'évaluation du groupe :	22

### **Partie pratique :**

#### **Chapitre I : Le corpus et l'observation en situation**

Introduction :	24
1- La pré -enquête :	24
2- Lieu de stage :	24
3- Constitution d'échantillon :	25
3-1- Les raisons du choix :	25
4- L'observation en situation :	25
4-1- pourquoi un enregistrement audio-visuel ?	26
4-2- Description du projet talk-show:	26
4-3- Description du projet one-man show :	27
4-4- Déroulement des cours :	27
4-5-Description de la classe :	29
5- Description des présentations collaboratives (talk-show) :	30
5-1- Durant les préparations :	30
5-2- Durant la prestation :	31
6- Description des présentations individuelles (one-man show) :	32
7- Etude comparative entre le travail collaboratif et individuel :	33
Conclusion :	34

#### **Chapitre II : L'entretien avec les étudiants**

Introduction :	35
1- Présentation de la méthodologique :	35
1- 1- Définition de l'entretien directif :	35
1-2- Choix d'échantillon :	35
1-3- Justification du choix méthodologique :	36
2- Le déroulement de l'entretien :	36
3- Le contenu de l'entretien :	37

4- Analyse et commentaire de l'entretien : .....	39
4-1- Les réponses en commun : .....	39
4-2- Les réponses distinctives : .....	40
5- Synthèse des résultats : .....	43
Conclusion : .....	45

### **Chapitre III : Analyse du questionnaire adressé aux enseignants**

Introduction : .....	46
1- Présentation du questionnaire : .....	46
2- Analyse et interprétation des résultats du questionnaire adressé aux enseignants.....	48
3- Bilan des résultats : .....	58
Conclusion.....	60
Implication didactique.....	61
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>62</b>

### **Bibliographie**

### **Annexes**

### Liste des tableaux :

N °	Titre	page
<b>Tableau 01</b>	L'amélioration de l'expression orale	<b>53</b>
<b>Tableau 02</b>	Les obstacles de prendre la parole	<b>54</b>
<b>Tableau 03</b>	Les activités proposées	<b>55</b>
<b>Tableau 04</b>	L'intérêt de l'apprentissage collaboratif	<b>56</b>
<b>Tableau 05</b>	L'expression de l'étudiant	<b>58</b>
<b>Tableau 06</b>	<b>Les objectifs des travaux collaboratifs</b>	<b>59</b>
<b>Tableau 07</b>	Les compétences des travaux collaboratifs	<b>60</b>
<b>Tableau 08</b>	Le rôle du travail collaboratif	<b>61</b>
<b>Tableau 09</b>	L'évaluation du travail collaboratif	<b>62</b>

## Liste des schémas :

<b>N °</b>	<b>Titre</b>	<b>page</b>
<b>Schéma 01</b>	Schéma récapitulant la définition de l'oral	<b>12</b>
<b>Schéma 02</b>	L'amélioration de l'expression orale	<b>53</b>
<b>Schéma 03</b>	Les obstacles de prendre la parole	<b>54</b>
<b>Schéma 04</b>	Les activités proposées	<b>56</b>
<b>Schéma 05</b>	L'intérêt de l'apprentissage collaboratif	<b>57</b>
<b>Schéma 06</b>	L'expression de l'étudiant	<b>58</b>
<b>Schéma 07</b>	Les objectifs des travaux collaboratifs	<b>59</b>
<b>Schéma 08</b>	Les compétences des travaux collaboratifs	<b>60</b>
<b>Schéma 09</b>	Le rôle du travail collaboratif	<b>62</b>
<b>Schéma 10</b>	L'évaluation du travail collaboratif	<b>63</b>

*Introduction*

*Générale*

### **INTRODUCTION GENERALE :**

L'apprentissage du français langue étrangère vise principalement à son acquisition, c'est-à-dire rendre l'apprenant capable de l'utiliser dans sa vie quotidienne et surtout professionnelle.

Lors du processus d'apprentissage de français langue étrangère (FLE), il est nécessaire de s'appuyer sur l'oral, puisqu'il est le socle de cette langue, le moyen de communication et de transmission de savoirs.

La maîtrise de la langue orale est généralement déterminée à travers sa facilité dans les échanges primaires : technicité de parler de façon continue, sans arrêt et sans être obligé d'utiliser des expressions concoctées.

Cette pratique accompagne l'apprenant dans tous son cursus d'apprentissage, sa maîtrise conditionne sa réussite dans tous les moments d'évaluation oraux, d'où la nécessité du développement de cette compétence chez les apprenants, en particulier, les étudiants des langues étrangères (LE).

Comme il est nécessaire de développer chez les apprenants la capacité de prendre la parole, il est évident de mettre en valeur les pratiques actuelles de l'enseignement en classes des langues pour perfectionner la qualité de l'oral chez les apprenants, pouvoir intégrer les nouvelles stratégies qui tendent à encourager les jeunes étudiants à apprendre à s'exprimer oralement dans une langue étrangère et en particulier le français.

Une nouvelle activité qui est le travail en groupe comme une stratégie efficace pour développer les compétences expressives et améliorer la compréhension et même l'expression orale des apprenants en français comme l'affirme Laurent Dubois : « *la compétition égoïste doit disparaître de l'éducation et être remplacé par la collaboration qui enseigne l'apprenant à mettre son individualité au service de la collectivité* »<sup>1</sup>. Il s'agit d'une activité conjointe des apprenants, chacun est impliqué dans la tâche collective, orienté vers un but commun, où les apprenants s'entraident, s'échange afin de résoudre les problèmes confrontés lors de leur apprentissage durant la production orale.

Jean Paul Roux affirme que le travail de groupe qui répond à l'hétérogénéité de la classe participe au développement des compétences intellectuelles suivant un travail en contexte interactif : « *l'intérêt du travail en groupe dans la construction de l'intelligence est de permettre la confrontation avec l'autrui, la divergence des points de vue* »<sup>2</sup>. En ce sens, il peut mener les apprenants à adopter une vision et une opinion tout en communiquant.

---

<sup>1</sup> Dubois Laurent, L'apprentissage coopératif, disponible sur : <http://129.194.9.74/l'aurent/didactcooperation.htm>. Consulté le 20 /12/ 2014

<sup>2</sup> BARLOW, Michel, Le travail en groupe des élèves, p.26

## *Introduction générale*

---

Cette pédagogie de groupe vise à instaurer l'esprit de collaboration entre les apprenants, comme elle permet d'échanger des idées et des visions différentes sur les contenus étudiés. L'interaction entre les élèves fait que le succès de l'un contribue à celui de l'autre et réciproque, ce qui permet entre autres de mieux assimiler les contenus enseignés dans le cadre d'un cours.

Dans ce travail de recherche, nous nous sommes interrogées sur l'intitulé et l'efficacité de l'apprentissage collaboratif dans l'amélioration de la compétence de l'expression orale, nous nous sommes démarrées à partir de la problématique suivante :

Est-ce que le travail de groupe aide les apprenants à réduire les difficultés qu'ils confrontent en production orale ?

Afin de répondre à notre problématique, nous avons mené une expérience sur les étudiants de deuxième année licence du département de français à l'université **MOHAMED CHERIEF MESSADIA de Souk-Ahras**, tout en se basant sur les hypothèses suivantes :

D'une part, le travail collaboratif créerait l'interaction qui engendre la dynamique des apprenants, qui seraient par la suite plus actifs et plus motivés.

Et d'autre part, l'échange au sein du groupe donnerait aux apprenants l'habitude de parler, d'exprimer leurs idées, et de les confronter avec celles d'autrui, ce qui développerait l'expression orale en français.

Notre travail de recherche a pour objet l'étude de l'apprentissage collaboratif en expression orale, son apport et son efficacité chez les étudiants de deuxième année licence du département de langue française. Cet échantillon nous servira de point de départ, pour voir l'utilité de cette méthode d'apprentissage, et les avantages qu'elle offre aux apprenants, aussi son efficacité dans l'amélioration de l'expression orale des étudiants.

Afin de confirmer nos hypothèses, nous avons choisi trois méthodologies de recherche : l'observation en situation ; dont nous assistions à des séances du module d'expression orale, élaboration d'un entretien avec les étudiants observés, et une analyse et interprétation d'un questionnaire adressé aux enseignants de l'expression orale.

Nous nous sommes intéressées au travail de groupe, parce qu'il nous a paru un bon outil pédagogique pour dynamiser les étudiants, qui augmente leur motivation face à la tâche à accomplir et face à l'apprentissage à réaliser. Cette méthode peut leur donner envie de s'investir dans le travail fait en classe. Ce qui est susceptible à réaliser des progrès en expression orale et contribuer à réduire des diverses difficultés que heurtent les étudiants lors de cette activité dans les classe de langue.

# *La partie pratique :*

*“La vérité doit s'inspirer de la pratique. C'est par la pratique que l'on conçoit la vérité. Il faut corriger la vérité d'après la pratique.”*

*Mao Tsé-Toung*

*Chapitre I :*

*La didactique du français  
langue étrangère en Algérie*

Lors de notre présentation du premier chapitre, nous entamerons la didactique commençant par sa définition, et puis son triangle où figurent les trois pôles à qui elle s'intéresse, et le concept du Français Langue Etrangère. Ainsi que les méthodes d'enseignement du FLE. Et nous concluons par l'enseignement/apprentissage du FLE à l'université.

### **1- La didactique :**

#### **1-1 Essai de définition de la didactique du FLE:**

Pendant longtemps, le concept de la didactique était utilisé uniquement autant qu'un adjectif qualificatif, mais dans les années 1950, il est devenu l'art d'enseigner.

La didactique apparaît comme une science s'occupant des problèmes de l'enseignement, en étudiant comment les contenus d'une discipline sont transmis et comment les élèves se les approprient, autrement dit, elle est une réflexion sur la transmission du savoir.

Pour le dictionnaire pratique de didactique du FLE : *« science ayant pour objet les méthodes d'enseignement [...] la didactique est, de par sa nature, une synthèse de sciences comme la méthodologie, la pédagogie et la sociologie, sciences auxquelles vient s'ajouter la linguistique [...] »*<sup>1</sup>

La didactique consiste en l'ensemble des procédures retenues pour sélectionner, analyser, organiser les savoirs et les savoir-faire, qui feront l'objet d'actions visant à leur appropriation par tel public, en fonction d'informations diverses relatives à ce dernier.

Selon l'APPAC<sup>2</sup>, *« La didactique, c'est l'étude systématique des méthodes et des pratiques de l'enseignement en général, ou de l'enseignement d'une discipline ou d'une matière particulière [...] En tant qu'adjectif, le mot "didactique" qualifie ce qui concerne les méthodes et les pratiques de l'enseignement, ou l'enseignement à proprement parler. On emploie souvent l'adjectif didactique pour préciser qu'une technique ou qu'un matériel est utilisé à des fins d'enseignement. »*

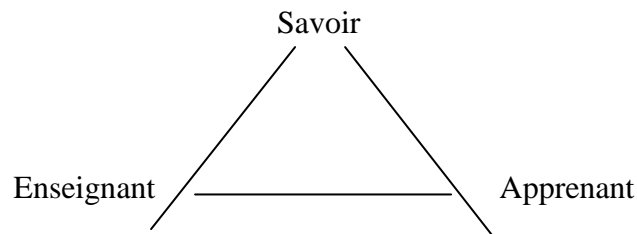
---

<sup>1</sup>Dictionnaire pratique de didactique du FLE écrit par Jean Pierre Robert, Paris, Editions OPHRYS, 1 janv. 2008. P68

<sup>2</sup> Association Professionnelle des Professeurs d'Administration au Collégial  
<http://www.appac.qc.ca/didactique.php>

### 1-2 Le triangle didactique :

Le triangle didactique est une représentation schématisée du système didactique, créée par Jean HOUSSAYE<sup>3</sup> qui apparaît dans toute médiation du savoir entre un enseignant et un apprenant est formé des interrelations produites entre des trois pôles, il est représentée de la manière suivante, selon Jean Maurice Rosier<sup>4</sup> :



- Le pôle « savoir » indique l'élaboration didactique qui consiste à collecter et à bien choisir les savoirs-savants convenables qui mènent aux buts et aux finalités du système éducatif. Ces savoirs seront transformés et construits en objets d'enseignement établis dans un programme.

- Le pôle « apprenant » installe tout ce qui est en relation avec l'appropriation des savoirs ce sont alors, les théories d'apprentissage qui sont mises en jeu.

- Le pôle « enseignant » représente tout ce qui est relatif à l'intervention didactique, Yves Chevallard a dit « *L'enseignant n'a pas pour mission d'obtenir des élèves qu'ils apprennent, mais bien de faire en sorte qu'ils puissent apprendre. Il a pour tâche, non la prise en charge de l'apprentissage - ce qui demeure hors de son pouvoir - mais la prise en charge de la création des conditions de possibilité de l'apprentissage.* »<sup>5</sup>

### 1-3 Le français langue étrangère (FLE) :

Le concept d'une langue étrangère se nourrit par rapport à l'existence d'une langue maternelle, c'est-à-dire une langue devient étrangère si on l'oppose à une ou plusieurs autres qui sont considérées maternelles. Nous pouvons dire, avec Jean-Pierre Cuq, que<sup>6</sup> « *toute langue non-maternelle est une langue étrangère à partir du moment où elle représente, pour un individu ou un groupe, un savoir encore ignoré, une potentialité, un objet nouveau d'apprentissage* ». En basant sur ce qui est mentionné, une langue obtient le caractère d'étrangeté s'il y aura les critères suivants :

<sup>3</sup> Jean Houssaye est professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Rouen et responsable du laboratoire CIVIIC (Centre Interdisciplinaire sur les Valeurs, Idées, Identités et Compétences en éducation et formation)

<sup>4</sup> Jean Maurice Rosier est professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles. Le schéma : La Didactique du français. Presses universitaires de France, 2002 p 108

<sup>5</sup> La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné. La pensée sauvage. Grenoble 1989

<sup>6</sup> Jean-Pierre Cuq est un linguiste et didacticien français. Il est professeur des universités à l'Université de Nice

- N'étant pas la première dans l'ordre des appropriations, elle n'est généralement pas la langue de première socialisation. Comme elle ne couvre pas forcément le champ des situations de communication courante, elle n'est ni vitale ni même nécessaire à la construction d'un espace intersubjectif.

- Elle est constituée le plus souvent comme objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage, à travers un guidage scolaire ou institutionnel.

- Sauf à devenir "langue seconde", elle est rarement une langue de référence pour l'apprenant.

### **2- Les méthodes d'enseignement du FLE :**

Par définition, la langue est un système de règle, un outil pour communiquer, s'exprimer et véhiculer des pensées, mais aussi, un instrument qui permet à l'individu de s'informer, d'agir, de réagir, et de construire de nouveaux savoirs, tels que : le savoir-faire, le savoir-être et de nouvelle connaissance.

Parlons particulièrement de la langue française enseignée ou apprise comme langue étrangère, une langue enseignée dans un contexte scolaire.

L'enseignement de cette langue consiste alors de telle sorte, à mobiliser des moyens pour assurer la transmission et l'appropriation des contenus, ainsi son application méthodologique.

De ce fait, une classe d'enseignement de langue réunit l'enseignant et les apprenants en vue d'accès aux savoirs et à la réalisation d'une tâche commune, dont le rôle prépondérant est accordé à l'enseignant. Au-delà, l'enseignant fait face à une tâche à réaliser, il doit avoir recours à un processus d'organisation des situations d'apprentissage. Pour qu'il puisse réaliser sa tâche, l'enseignant doit appliquer une méthode pour l'apprentissage et la transmission des savoirs aux apprenants. Pour qu'il puisse réaliser cette tâche, l'enseignant doit appliquer une méthode pour l'apprentissage et la transmission des savoirs par les apprenants, nous citons brièvement les différentes méthodes appliquées.

Commençons par la méthode traditionnelle, pendant longtemps et jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle les langues étrangères sont enseignées dans le but de maîtriser l'écrit littéraire et non pas communiquer.

Dans la mesure où l'enseignement dans cette méthode est basé sur la traduction à travers l'explication de textes littéraires et l'enseignement de la grammaire de la langue.

Après, apparut une nouvelle méthode qui est la méthode directe en France, alors qu'aux Etats Unis, qui se met en contradiction avec la méthode traditionnelle qui considère la

traduction et l'accès aux textes littéraires comme objectif spécifique, alors que la méthode directe ayant pour objectif « *Faire parler la langue et non pas parler la langue* »<sup>7</sup>. Elle se base sur l'expression orale et le recours à la langue étrangère par l'application de plusieurs types pédagogiques, on cite parmi eux : le dialogue.

A l'égard de la méthode audio-orale (MAO), elle s'est basée beaucoup plus sur l'oral que sur l'écrit et la mise en situation des contenus lors de l'apprentissage, et l'usage exclusif de la langue cible en classe.

Par la suite, vient la méthode audio-visuelle basée sur la méthodologie structuro-globale (SGAV). Elle est basée sur l'apprentissage de la communication verbale dont la langue est considérée comme un moyen de communication orale. Cette méthodologie repose sur un triangle dont les éléments principaux sont la situation de communication, le dialogue et l'image.

A partir des années 1970, commencent des réactions à la MAO et MAV (méthode audio-visuelle), qui permettaient la naissance d'une nouvelle méthodologie appelée l'approche communicative, qui a comme but de s'adapter aux besoins des apprenants.

L'évolution de l'enseignement /apprentissage du FLE se fait à travers la conception et l'application des méthodologies, qui s'adaptent aux objectifs et aux changements.

### **3- L'enseignement / apprentissage du FLE à l'université :**

Selon Jean Pierre Robert<sup>8</sup>, l'enseignement du français langue étrangère a développé des choix et des stratégies différentes de ceux du français langue maternelle :

- Sélection des notions et d'actes de parole ciblés sur les besoins spécifiques des apprenants.
- Priorité donnée à l'oral et à l'étude de la phonétique.
- Mise en scène des situations de communication simulées.
- Prise en compte de phénomènes d'interférence entre le français et la langue source.
- Enseignement des comportements des usagers de la langue cible.

Favoriser la communication et créer l'interaction des individus, c'est le but initial de l'enseignement des langues étrangères, « *le langage est maintenant reconnu un acte social, c'est-à-dire comme un moyen de communication permettant de véhiculer des idées et d'interagir avec les autres* »<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> MARTINEZ, Pierre, La didactique des langues étrangères, PEF, Paris, 1996, P52

<sup>8</sup> J-P ROBERT, « Dictionnaire pratique de didactique du FLE », Paris, Editions OPHRYS, 1 janv. 2008. P76

<sup>9</sup> D, LUSSIER « Evaluer les apprentissages dans une approche communicative », France, Hachette, 1992, p 43

Comme tout domaine d'études, l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère au cycle universitaire a des objectifs à atteindre, qui se résument comme suit :

- L'utilisation de cette langue étrangère devient naturelle et réelle au cours d'une communication dans la vie courante.
- Utilisation des situations authentiques qui relèvent de la vie quotidienne.
- Développement des habiletés langagières et savoir les intégrer en situation d'apprentissage.
- Acquisition de la compétence linguistique de façon déductive et en contexte.
- Les activités d'apprentissage sont les moyens utilisés par l'enseignant pour développer chez les apprenants les habiletés visées par les objectifs du programme d'étude.

La situation de l'enseignement /apprentissage se base sur le « comment enseigner » et le « comment faire apprendre ».

*« Apprendre, c'est se saisir du monde en construisant des systèmes de significations, c'est intégrer des informations dans un futur possible où l'on se projette, c'est réélaborer des représentations antérieures sous la pression d'un conflit cognitif. »<sup>10</sup>. Et pour l'apprentissage d'une langue étrangère, il y a toujours trois objectifs, et comme a dit Jean Pierre CUQ : « ... cet apprentissage comporte alors trois volets :*

*- Un volet culture langagière, abordant les aspects d'une compétence de communication les plus pertinents pour la définition d'objectifs d'apprentissage et l'évaluation des acquis et sur lesquels les représentations courantes sont les plus décalées par rapport aux connaissances actuelles [...]*

*- Un volet culture d'apprentissage, portant sur les aspects de l'apprentissage/acquisition d'une langue les plus liés à la détermination d'une méthodologie d'apprentissage et sur lesquels les représentations courantes sont décalées par rapport aux connaissances actuelles [...]*

*- Un volet compétence méthodologique, donnant l'occasion de s'exercer à mobiliser les représentations nouvellement acquises pour prendre concrètement des décisions d'apprentissage [...] »<sup>11</sup>*

Le rôle de l'enseignement est fondé sur la favorisation du développement cognitif, moral et social des apprenants, afin de les préparer à leurs champs professionnels. Et du

---

<sup>10</sup> PH. MEIRIEU. « Apprendre...oui, mais comment ». Paris, ESF, 1988

<sup>11</sup> J- P, CUQ. « Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde », ASDIFL, Clé international, Paris, 2003, p21

## *Chapitre I : La didactique du français langue étrangère en Algérie*

---

retour, c'est aux apprenants d'apprendre davantage en comprenant les informations qui leur ont été transmises.

*Chapitre II :*  
*La didactique de l'oral*

L'importance occupée par l'oral au domaine de l'enseignement du français langue étrangère, nous amène à consacrer le deuxième chapitre à étudier la didactique de l'oral. Nous commençons d'abord par le définir, ensuite sa didactique, dont nous traitons la compréhension et l'expression orale. En outre, l'importance qu'il occupe dans la didactique du français. Après, ses caractéristiques. Et en concluons par les objectifs visés de l'apprentissage de l'expression orale.

### **1- Définition de l'oral :**

L'oral est évidemment au centre de toutes les activités de l'enseignement apprentissage des langues vivantes. En didactique des langues, l'oral désigne le moyen de communication, il est le soubassement de tout échange dans une classe entre les individus : l'enseignant et les apprenants.

*« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques ».<sup>1</sup>*

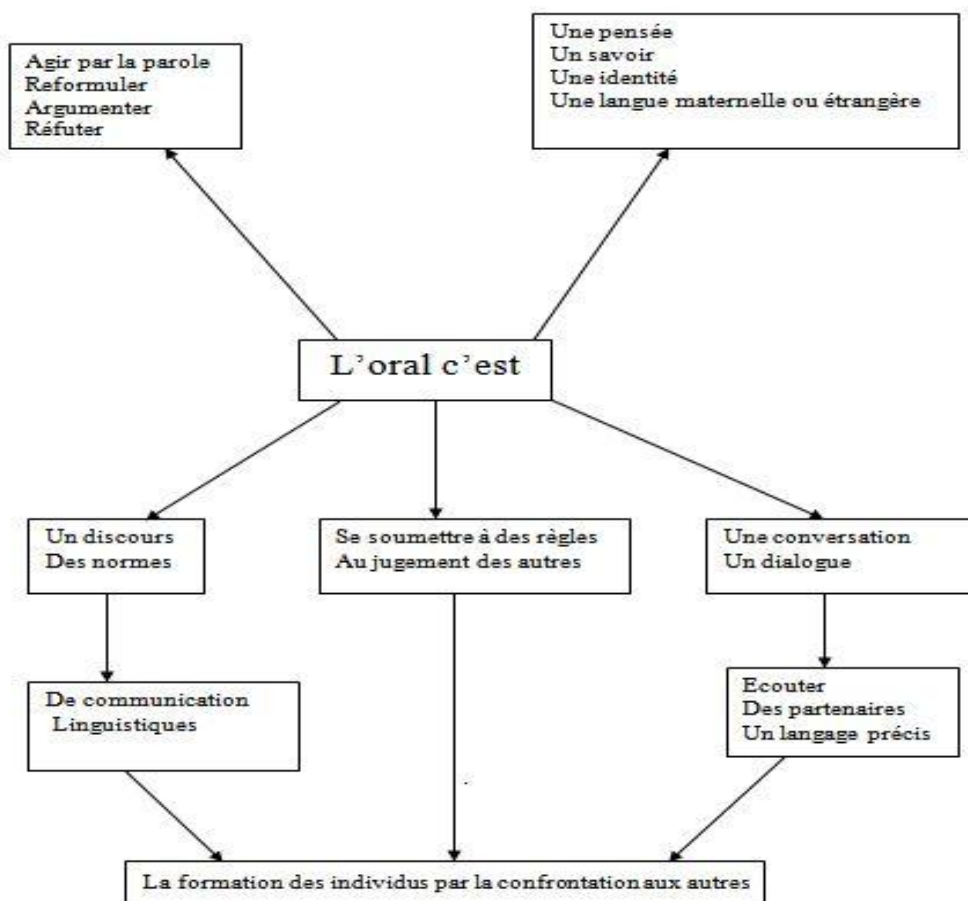
Donc, l'oral est utilisé pour l'intervention verbale ; et pour l'enseignement, il est l'acte d'échange de parole qui permet aux apprenants d'exprimer et de justifier leur point de vue, de s'intégrer en classe, de participer à un débat, de construire et faire évoluer leurs pensées.

Nous pouvons – tout de même – emprunter le schéma de Jean-Marc Coletta<sup>2</sup> qui résume la définition de l'oral comme suit :

---

<sup>1</sup>Charraudeau. P et Maigneneau, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 2002.

<sup>2</sup>Coletta, Jean- Marc, L'oral c'est quoi ? Dans oser l'oral, cahiers pédagogiques, n°400, p38.



En effet, on peut signaler que l'oral est avant tout un facteur d'apprentissage, étant donné qu'il est un moyen que l'enseignant utilise pour passer son message, et que l'élève aussi l'utilise pour répondre aux questions de son maître. La réponse par son rôle est un signe de compréhension du message émis, ce qui lui permet aussi de construire sa pensée et en même temps la verbaliser, proposer son point de vue, construire sa personnalité, et surtout s'engager en classe.

Comme l'oral est l'acte de prendre la parole, Saussure a dit: «*La parole est la manière personnelle d'utiliser le code; elle est la partie individuelle du langage le domaine de liberté de la fantaisie, de diversité. la parole est un acte de volonté d'intelligence, acte libre, acte de création.*»<sup>3</sup>

### 2- L'importance de l'oral dans la didactique du français :

En Algérie, le français est une langue très vivante, et toujours présente dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe. Notre pays est compté actuellement parmi les premiers pays francophones: «*Selon un sondage réalisé par un Institut algérien pour le compte de la revue. Le point auprès de 1400 foyers algériens, il ressort que L'Algérie est le*

<sup>3</sup> Dubois, Jean et all, dictionnaire de linguistique science du langage, Larousse, Paris, cedex, 06, Janvier 2001.P.346

*premier pays francophone après la France. Le fait marquant à relever est que 60 % des foyers algériens comprennent et/ou pratiquent la langue française, soit plus de deux million et demi de foyers, représentant une population de plus de 14 million d'individus de 16 ans et plus »<sup>4</sup>*

Dans ce contexte, on peut citer les médias qui promeuvent le français en Algérie. Constatant que 50% de la presse nationale est en français (comme El-Watan, Le Quotidien...etc.), ainsi que la réalisation des émissions télévisées française (comme Canal Algérie).

Ce statut n'est aucunement le fruit du hasard, c'est bien un héritage de la colonisation française qui a duré plus d'un siècle (1830 – 1962) et qui a marqué des générations entières.

La langue française devient une langue d'enseignement et on lui accorde de plus en plus d'importance.

Cet enseignement est régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 Avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation, qui définit le français comme : « *...un moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples.* »

Aujourd'hui, l'enseignement/ apprentissage de l'expression orale est une nécessité pure et simple. Nous empruntons ce que Michèle VERDELHAN-BOURGADE<sup>5</sup> a dit « *Le langage oral est le socle sur lequel vont se construire les autres connaissances : la culture scolaire, l'écrit, les champs disciplinaires, les comportements* »

Avec l'émergence de l'approche communicative dans les années quatre-vingt jusqu'à nos jours, une grande importance a été donnée à l'interaction<sup>6</sup>, l'apprenant est placé au centre de la communication, elle ne se limitera plus aux structures grammaticales à apprendre par cœur, par exemple une question posée par l'enseignant ne donnera pas lieu à une seule réponse contenant une structure syntaxique précise, mais elle donnera la liberté à l'apprenant de choisir parmi une quantité de réponses possibles selon le message qu'il désire faire passer. Ainsi le cours de langue n'est plus magistral où seul l'enseignant détient le savoir et la bonne réponse, il devient une séance interactive où le contexte de la communication est mis en valeur.

---

<sup>4</sup> A.B « Le français en Algérie : bulletin de santé », in Le français dans le monde, Novembre-décembre 2003

<sup>5</sup> Le français de scolarisation pour une didactique réaliste, Presses Universitaires de France, 2002

<sup>6</sup> Echange fait entre au moins deux individus et qui faisant appellent au signe verbaux et non verbaux

Donc, l'étudiant sortant de l'université doit être capable non seulement à comprendre une information écrite, mais aussi à pouvoir s'exprimer dans cette langue de manière satisfaisante.

### 3- Les activités de l'oral :

Communiquer à l'oral est l'une des tâches premières de l'enseignement sachant qu'il y a « *Un objectif majeur est ainsi déterminé: développer chez les élèves l'aptitude à la communication, d'une part au plan de l'expression personnelle, d'autre part au niveau de la compréhension.* »<sup>7</sup>. Prenant cet objectif et essayant de l'appliquer dans l'enseignement de l'oral.

#### 3-1 La compréhension de l'oral :

Comprendre est la reconnaissance du sens d'un discours. La compréhension orale est alors le pouvoir d'accéder au sens de l'information écoutée. Elle présente la connaissance du système de prononciation ainsi que des règles linguistiques et socioculturelles.

D'après le dictionnaire de didactique<sup>8</sup> : « *la compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute* ».

Cependant, des différentes stratégies qui permettent de favoriser l'écoute sont mises en application par la compréhension orale, ainsi que l'acquisition d'un grand nombre de messages, peu importe le débit et la voix de celui qui parle.

#### 3-2 L'expression orale :

Exprimer, selon Larousse c'est « *Faire connaître un sentiment, une pensée, les manifester extérieurement par son comportement* »<sup>9</sup>

L'expression orale est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir. Consiste à s'exprimer dans diverses situations de communication. Elle est la plus naturelle des formes d'expression car la parole demeure le moyen de communication le plus utilisé dans la vie courante. Il s'agit donc d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire qui suppose l'écoute et la compréhension de ce que dit l'interlocuteur.

L'expression orale fait appel à plusieurs composants à la fois (phonétique, lexical, grammatical, discursif, socio-culturel et stratégique). En effet, pour formuler un message, si petit soit-il, à partir d'une situation de communication donnée, l'émetteur doit avoir un

---

<sup>7</sup> Louis PORCHER, l'interculturalisme, dossier pédagogique, L'école et la vie n°6, mars 1981, p: 17

<sup>8</sup> Jean-Pierre CUQ, 2003, p49

<sup>9</sup><http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/exprimer/32335?q=exprimer#32256> consulté le 19 mars 2015

lexique suffisant et adéquat, utiliser des phrases correctes du point de vue syntaxique et faire preuve d'une bonne expression au niveau de la prononciation, du rythme et de l'intonation.

### 4- Les caractéristiques de l'expression orale :

L'oral est caractérisé par son propre métalangage, raccourcis, intonation, formes verbales, répétitions,...

Entre autres, la compétence de l'expression orale commence tout d'abord, par l'organisation des idées, des informations, des diverses opinions et des sentiments qu'on exprime.

Aussi la manière dont on présente les idées qui vont s'enchaîner d'une façon logique avec des transitions bien choisies. Et après la précision de ce qu'on va parler, on illustre par des exemples concrets, des notes d'humour.

Et le plus important, c'est la correction linguistique et l'adéquation socioculturelle, aussi de se faire comprendre et d'exprimer ce que l'on a réellement l'intention de dire.

Dans ce propos, Jacques POITOU a parlé des caractéristiques de l'oral en disant<sup>10</sup> : « *en effet, il se caractérise par des tours de paroles accompagnées des chevauchements, il se distingue aussi par des pauses fréquentes qui servent au sens, il est marqué par la présence d'expressions démarcatives indiquant une structuration du contenu* »

L'oral est certes marqué par des pauses, hésitations, reprises, ruptures, le changement de débit,...mais il contient aussi le non-verbal qui est très nécessaire en effet les gestes, les regards peuvent exprimer une idée ou évoquer un sentiment. Sans oublier le para-verbal qui est une composante de la communication non-verbale, qui permet d'envisager ce qui est relatif à la voix, tout en excluant une analyse sémantique. Par exemple : Les hésitations « humm », les interjections...

Et c'est ce que réclament Claudine GARCIA-DEBANC et Sylvie PLANE<sup>11</sup> en précisant que : « *L'oral est une production corporelle, dans son fonctionnement phonétique mais aussi par l'activité physique d'accompagnement, mimique et gestuelle, dont elle ne peut être séparée, ni dans son rythme, ni dans son intensité* ».

---

<sup>10</sup> Jacques POITOU, Oral : Caractéristiques, Université Lumière Lyon 2

<sup>11</sup> Claudine GARCIA-DEBANC et Sylvie PLANE, comment enseigner l'oral à l'école primaire ? Institut National de Recherche Pédagogique, 2004, p91

### **5- Les objectifs visés par l'apprentissage de l'expression orale :**

Tellement que l'expression orale joue un rôle primordial à l'apprentissage du français langue étrangère, ils ont consacré un module tout particulier à l'université aux étudiants de cette langue.

L'enseignement/ apprentissage de l'expression orale offre aux étudiants la possibilité d'un entraînement aux techniques d'expressions, c'est-à-dire amener les apprenants à parler correctement avec ordre et efficacité.

D'une autre part, il enseigne à élaborer et à transmettre l'information et à la recevoir aussi, car il est l'un des secteurs de l'action actifs de l'éducation permanente. Parler signifie mobiliser tous ces connaissances de la langue pour produire une expression linguistique. C'est faire le choix entre différentes façons d'exprimer une idée.

La pratique de l'oral permettrait donc de favoriser une bonne communication entre l'enseignant et les apprenants, et le déroulement dans de bonnes conditions de l'acte pédagogique.

Au fur et à mesure, l'apprenant exerce sa phonation, cela veut dire améliorer son mécanisme de l'oral (parlant de l'intonation, l'accent, l'articulation, débit...etc.)

L'apprentissage de l'expression orale mène aussi à développer la réflexion et le jugement des apprenants, car apprendre à parler c'est apprendre à penser.

## *Chapitre III :*

# *Le travail collaboratif : une méthode pour l'amélioration de l'expression orale*

Dans ce chapitre, nous parlons du travail collaboratif comme méthode pour l'amélioration de l'expression orale. Nous commençons tout d'abord par définir le concept de l'apprentissage collaboratif, aussi son apprentissage sur le plan éducatif ; que ce soit pour l'enseignant ou pour l'apprenant. Ensuite, ses éléments et ses méthodes. Après, l'expression orale et la communication orale en FLE dans les petits groupes. Et on conclue par l'évaluation du travail de groupe.

### **1- Définition de l'apprentissage collaboratif :**

L'apprentissage collaboratif commençait à se manifester dans les années 1970, en tant qu'une méthode pédagogique utilisée qui a des finalités d'expression orale, de communication et d'apprentissage. Cette notion était envisagée de différentes sortes selon les auteurs qui l'en traitée.

Denise GAUDET, a un regard en ce qui concerne l'apprentissage collaboratif, qu'il le définit comme : *« une forme d'organisation de l'apprentissage qui permet à des petits groupes hétérogènes d'élèves d'atteindre des buts d'apprentissage communs en s'appuyant sur une interdépendance qui implique une pleine participation de chacun et chacune à la tâche »*<sup>1</sup>.

Par ailleurs, Philip. C. ABRAMI donne une autre définition à l'apprentissage collaboratif, il le considère comme étant : *« Une stratégie d'enseignement qui consiste à faire travailler des élèves ensemble au sein de groupe ; il faut former ces derniers avec soin afin de créer une interdépendance positive entre les élèves »*<sup>2</sup>.

En outre, Elizabeth G.COHEN définit ce concept comme étant : *« Une situation où des élèves travaillent ensemble dans un groupe suffisamment petit pour que chacun puisse participer à la tâche qui lui a été clairement assignée »*<sup>3</sup>.

En somme, l'apprentissage collaboratif est une organisation de l'enseignement en formant des groupes restreints hétérogènes d'apprenants, de sorte qu'ils s'entraident et travaillent, réfléchissent et agissent ensemble.

---

<sup>1</sup> GAUDET, Denise, La coopération en classe, les Editions de la Chenelière/ McGraw-HIU, Montréal, Québec, 1998, p3.

<sup>2</sup> ABRAMI, Philip. C. et al, L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités, Les Edition de la Chenelière, Montréal, 1996, p11

<sup>3</sup> COHEN, G. Elizabeth, Le travail de groupe : Stratégie d'enseignement pour la classe hétérogène, Les Editions de la Chenelière, Montréal, 1994, p1

## **2- L'apprentissage collaboratif en éducation :**

La collaboration est : « *Un mode d'organisation sociale qui permet à des individus ayant des intérêts communs de travailler ensemble avec le souci de l'objectif général* »<sup>4</sup>. Cela veut dire que lorsqu'un groupe d'individus aient les mêmes intérêts et veillent accéder à un objectif commun, la collaboration sert à organiser leurs travail pour l'obtention des meilleurs résultats.

L'apprentissage collaboratif est une démarche active par laquelle les apprenants travaillent à la construction de leurs connaissances. La collaboration « *relève d'un comportement spontané chez l'être humain ou d'un comportement appris, il est clair que dans l'un et l'autre cas, les rôles de l'adulte est important* »<sup>5</sup>. C'est alors que l'enseignant y joue le rôle de facilitateur d'apprentissage, ainsi d'installer chez ses apprenants l'habilité de partager les idées, d'écouter les points de vue de chaque membre du groupe, de faire des ententes et de s'entraider, pour que le groupe soit une source d'information, agent de motivation, moyen de soutien mutuel et comme lieu privilégié d'interaction pour la construction collective des connaissances.

### **2-1- Avantages de l'apprentissage collaboratif pour l'enseignant :**

- Favoriser un apprentissage en profondeur en emmenant l'apprenant à pratiquer toute une gamme d'activités intellectuelles : analyse, synthèse, critique, résolution de problème...etc.
- Responsabiliser l'élève face à ses apprentissages.
- S'adapter à de nombreux contextes d'apprentissages et compétences à développer.
- Entretenir la motivation des élèves.

### **2-2 Avantages de l'apprentissage collaboratif pour l'apprenant :**

- L'apprenant s'exprime facilement même s'il est timide, il prend de l'assurance en parlant.
- Il exerce une pensée critique, en donnant son avis sur ce qu'un autre apprenant a dit.
- Il confronte et échange ses idées avec les membres du groupe.
- Augmenter l'estime de soi et le respect des autres.
- Aider les élèves à diminuer l'écart entre eux.
- Développer les habiletés sociales.

---

<sup>4</sup> GAMBLE, Team, Pour une pédagogie de la coopération : Education et francophonie, Volume xxx, N°26- Automne 2002

<sup>5</sup> ABRAMI, Philip même référence

- Donner à l'élève un rôle actif dans son apprentissage.
- Favoriser l'entraide et motiver l'apprenant à apporter une contribution importante à la réussite de ses partenaires.
- Apprendre la fréquentation autonome des moyens pédagogiques (dictionnaire, livres de grammaire et de conjugaison...).

### **3- Les éléments de l'apprentissage collaboratif :**

Jean Pierre Jodoin dit que : « *le fait de placer des élèves autour d'une table ne garantit pas qu'ils vont collaborer* »<sup>6</sup>. Cela veut dire que les activités d'apprentissage collaboratif ont besoin, non seulement d'un regroupement des apprenants, mais aussi d'un aménagement et d'une maîtrise des petits groupes.

Donc, plusieurs éléments essentiels doivent être présentés, pour avoir une collaboration entre les apprenants.

#### **3-1- La responsabilisation et la collaboration :**

Dans un groupe, chaque membre doit prendre sa responsabilité de son apprentissage qu'il propose à ses collègues, et les aide à apprendre, parce que, selon Abrami, la responsabilisation consiste : « *à veiller à son propre apprentissage tout en aidant les membres du groupe à atteindre l'objectif visé* »<sup>7</sup>. De ce fait, elle améliore le travail de groupe dans le point où : d'abord, elle permet à chaque apprenant d'être responsable de son travail. Ensuite, elle permet aux apprenants de déclarer leur aide. Enfin, elle donne à chaque membre la chance de s'imposer positivement.

Les membres du groupe s'entraident pour l'apprentissage du savoir lors de la réalisation du travail collaboratif. Alors, nous pouvons dire que l'apprentissage collaboratif permet aux apprenants d'échanger les connaissances, de les collaborer et de s'entraider pour accomplir la tâche demandée.

L'apprentissage collaboratif arrive à motiver les apprenants afin qu'ils participent facilement, à s'exprimer aisément et demander de l'aide de leurs partenaires. Dans un petit groupe hétérogène des apprenants que l'apprentissage se construit efficacement, « *l'élève expérimentera diverses formes d'interaction où les règles et les normes sont présentées* »<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> JOIN, Jean Pierre, Règles de vie et coopération, Revue : Vie pédagogique, N : 119, Avril : Mai 2001

<sup>7</sup> ABRAMI. Philippe même référence

<sup>8</sup> Jean Pierre JODOIN.

### **3-2 l'interdépendance positive de l'apprentissage collaboratif:**

L'interdépendance positive est considérée autant qu'une source de motivation aux apprenants au sein d'un groupe, dont elle les aide à apprendre, à s'aider eux-mêmes et à aider leurs partenaires à réussir, de fait, « *Il y a interdépendance positive quand le succès d'une ou d'un élève augmente les chances de succès des autres* »<sup>9</sup>. Bref, dans le cas de l'apprentissage collaboratif, l'interdépendance positive assure la réussite du groupe, car la réussite d'un apprenant n'est possible que si le groupe réussit.

### **3-3 La communication :**

L'un des éléments qui réussit l'apprentissage collaboratif est l'interaction verbale, étant donné qu'au sein des petits groupes, les apprenants circulent fréquemment les informations, communiquent et expliquent raisonnablement de nouvelles idées. À vrai dire, la situation de l'apprentissage collaboratif est un contexte qui favorise la communication orale.

### **4- Les méthodes de l'apprentissage collaboratif :**

Pour la réalisation de l'apprentissage collaboratif, il y en a plusieurs méthodes qui ont été mises en pratique, « *certaines visent à l'acquisition de compétences de base, d'autres mettent l'accent sur les habiletés cognitives de haut niveau, tandis que d'autres ont pour but d'améliorer les habiletés sociales* »<sup>10</sup>. Nous allons citer les modes d'organisation qui visent à la composition des groupes.

#### **4-1 La méthode « découpage » :**

Il y'en a deux types de méthode découpage :

Le premier se base sur la répartition des apprenants en deux groupes différents, en travaillant sur la même partie, le groupe de départ et le groupe d'exploration. Elle consiste à diviser la tâche en sections distinctes, égales et complémentaires entre les membres du groupe de départ qui vont, par la suite, se réunissent en groupe d'exploration, puis s'expérimenter dans le travail assigné. De ce fait ; tous les membres vont devenir expérimentés et retournent dans leurs groupes initiaux pour communiquer les savoirs acquis afin de résoudre les problèmes, que présente cette tâche.

À ce moment-là, l'interdépendance sera liée à l'activité assignée dans le but de favoriser la collaboration.

L'autre vise à stimuler les interactions des apprenants par une récompense collective afin d'améliorer les performances individuelles. Elle se diffère du premier type dans le point

---

<sup>9</sup>2 ABRAMI, Philippe C. et al, Op.cit.P.74.

<sup>10</sup> ABRMI Philippe, même référence

où l'activité assignée dans la première méthode ne vise pas à créer un esprit d'équipe et qu'aucun apprenant n'anime le groupe.

#### **4-2 La méthode « Apprendre ensemble » :**

Dans cette méthode, les apprenants sont mis en collaboration afin de s'encourager mutuellement pour atteindre ensemble un objectif commun, ce qui développe leur motivation à collaborer d'après, premièrement, les relations interpersonnelles, deuxièmement, les récompenses qui par la suite valorisent l'activité des groupes.

#### **4-3 La méthode « Recherche en groupe » :**

Cette méthode repose sur l'auto-structuration des activités qui visent à l'accomplissement d'une tâche collaborative par les apprenants eux-mêmes. C'est par le regroupement et la négociation d'un groupe d'apprenants qui sont intéressées par un sujet commun, où ils peuvent réaliser leur projet. Dans cette stratégie, l'activité du groupe est incitée par l'interdépendance liée à la tâche.

### **5- L'expression orale et la communication orale en FLE dans les petits groupes :**

L'objectif premier de l'apprentissage du français langue étrangère, est l'expression et la communication dans cette langue. C'est en travaillant en petits groupes que les apprenants puissent les mettre en pratique, en partageant les rôles, et par conséquent, se mettre en confiance au sein du groupe. Dans ce cas, ils peuvent réaliser alors l'apprentissage collaboratif.

Au sein d'un groupe, les apprenants se collaborent et s'échangent par le biais de l'oral qui leur permet de parler et de s'écouter.

Le travail en petits groupes est une situation qui favorise l'expression orale des apprenants qui vont par la suite communiquer entre eux, c'est-à-dire qu'il y aura une communication orale.

En fait, DEVITO déclare que : « *Il y a une communication lorsqu'on émet ou reçoit des messages et lorsqu'on donne une signification aux signaux d'une autre personne* »<sup>11</sup>. De ce fait, la communication est la transmission d'un message d'un émetteur à un ou plusieurs récepteurs par l'utilisation d'un code significatif. Elle suppose l'existence d'une motivation à émettre et à recevoir par l'échange de deux ou plusieurs interlocuteurs.

---

<sup>11</sup> DEVITO, A. Joseph : Les fondements de la communication humaine, Gaétan Morin éditeur, Québec, 1993, p5

Dans une situation communicative, l'objectif se résume dans l'expression orale que SOREZ a définie comme le fait de : « *Transmettre des messages, également aux autres, en utilisant principalement la parole comme moyen de communication* »<sup>12</sup>.

L'expression orale consiste donc à s'exprimer dans diverses situations en langue cible, dont il existe une interaction entre un émetteur et un destinataire.

### **5-1 L'apprentissage collaboratif, un instrument efficace pour la communication orale en FLE :**

Habituellement, dans une classe traditionnelle, la parole est accordée plus au moins à l'enseignant, c'est lui qui pose la question et les apprenants doivent y répondre. « *Pendant les leçons, l'élève est impliqué dans un réseau de communication fort contraignant. Le maître sollicite en permanence son attention et parfois son intervention sous deux formes modales : d'une part, répondre à ses questions, d'autre part, en poser, pour manifester sa curiosité ou clarifier ce qu'il n'a pas encore compris. Dans les deux cas, il existe une règle d'or : demander la parole, attendre la sollicitation ou l'autorisation du maître pour s'exprimer* »<sup>13</sup>.

Cette situation d'échange ne favorise pas la communication des apprenants avec leurs enseignants, et ce système de communication est inégalitaire dans la mesure où ils ne donnent pas du temps à la parole.

Pour encourager et susciter chez les apprenants l'envie d'apprendre le français comme étant une langue étrangère, on doit les mettre dans un contexte naturel qui semble à leur vécu en société, car « *Si l'enseignant d'une classe dont les élèves ont une série de tâches associées à une tâche intéressante, les possibilités d'apprentissage actif de la langue peuvent grandement être accrues* »<sup>14</sup>

C'est la raison pour laquelle, nous pensons que les tâches de collaboration sont les meilleurs contextes pour l'apprentissage et l'amélioration de la communication orale en français langue étrangère.

Ces tâches de collaboration ont un rôle très important dans la compréhension et l'utilisation de la langue étrangère, lorsqu'elles favorisent par la correction mutuelle et l'échange des idées. C'est en situation du travail collaboratif dont les apprenants auront l'occasion de s'exprimer, d'expliquer, de s'imposer et par conséquent de communiquer oralement.

---

<sup>12</sup> SOREZ, Hélène, Prendre la parole, Hatier, Paris, 1995. P5.

<sup>13</sup> PERRENOUD, Philippe, Métier d'élève et sens du travail scolaire, ESF éditeur, Paris, 1996, p104

<sup>14</sup> COHEN. G. Elizabeth, même référence, p.16

## **6- L'évaluation du groupe :**

Il y a plusieurs possibilités pour évaluer :

- L'enseignant peut évaluer le groupe d'élèves lors du travail. Ceci suscite des difficultés au point que l'enseignant ne peut pas en permanence contrôler, en écoutant, en observant le travail de chaque groupe.

- Le groupe évalue lui-même, cela suppose que les élèves aient un œil critique sur le travail qu'ils puissent auto-évaluer le fonctionnement de leur groupe.

- Les groupes s'évaluent mutuellement, au temps qu'ils travaillent ils puissent suivre la progression des autres groupes.

*Chapitre I :*  
*Le corpus et l'observation en*  
*situation :*

## **Introduction :**

Dans ce chapitre, nous entamons la première méthodologie de notre travail de recherche, pour un seul objectif, c'est de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Nous avons commencé par l'observation en situation, afin d'observer des présentations collaboratives et individuelles et analyser les résultats obtenus.

## **1- La pré -enquête :**

Avant de nous lancer dans l'enquête proprement dite, nous avons programmé une phase préparatoire afin de nous permettre d'étudier les conditions générales de réalisation citons en occurrence :

- Choisir le lieu que nous trouvons adéquat pour élaborer notre enquête.
- Fixer un calendrier de travail (planning de la recherche ultérieure).
- Choisir le niveau avec qui nous allons travailler, les personnes à interroger et les moyens à utiliser.
- Vérifier que nulle enquête n'a été déjà effectuée sur le même objet.
- Mener une recherche documentaire primaire et interviewer quelques enseignants du domaine afin de mieux orienter l'objectif de notre enquête.

Mucchielli insiste sur le rôle primordial de cette étape et affirme que : « *La synthèse finale de la pré-enquête tire au clair toutes ces idées, les décanter, les formuler en autant de possibles à vérifier (hypothèses), et a pour avantage évident de clarifier le champ de l'enquête. L'horizon se dégage. On sait où on va.* »<sup>1</sup>

## **2- Lieu de stage :**

L'enquête que nous avons menée a eu lieu à la faculté des lettres et des langues étrangères MOHAMED CHERIF MESSADIA à Souk Ahras, et bien précisément au département de la langue française. Ce dernier assure la formation des étudiants faisant trois ans de licence comme le troisième cycle du nouveau système LMD (licence 03 ans, master 02 ans et doctorat 03 ans). Du fait que la faculté est à proximité de notre ville, et que nous y assurons des heures de vacation, ce qui nous a facilité le choix de l'échantillon et a assuré le bon déroulement de l'enquête.

De même, au département de la langue française, l'oral est enseigné tant que module indépendant dont les étudiants vont apprendre les techniques de l'expression orale, le nécessaire pour réussir la communication...

---

<sup>1</sup> MUCHIELLI, R., le questionnaire dans l'enquête psycho-social, Paris, ESF, 1993, p14

### **3- Constitution d'échantillon :**

Nous avons déterminé notre « Univers » comportant environ 141 étudiants, ensuite nous avons limité notre recherche en constituant un échantillon comportant 30 étudiants. Ce dernier est représentatif des variantes de l'âge (entre 20 et 33 ans), des sexes différents (sachant que le nombre des filles est supérieur que celui des garçons : le décompte donnera 25 de sexe féminin et 05 de sexe masculin), du statut et de milieu social : la majorité de ces étudiants habitent la ville de Souk Ahras, certains d'entre eux viennent des communes avoisinantes : Sedrata, Taoura, Henancha ; et issus des familles dont les parents sont des fonctionnaires.

#### **3-1- Les raisons du choix :**

Juste après avoir fixé les objectifs de notre recherche, nous avons trouvé des difficultés à choisir le public avec qui travailler. Nous commençons à faire une petite enquête amicale<sup>2</sup> à propos des programmes du module d'expression orale donnés par leurs enseignants. Nous avons choisi la deuxième année comme champ d'investigation, car nous avons étudié déjà ce module avec le même enseignant, alors nous savions parfaitement le déroulement des cours et le genre des activités.

Une fois que le niveau est choisi, nous nous sommes trouvées devant un autre obstacle, c'est le choix d'échantillon. Tout de même, avant de faire cette sélection, nous assistions avec les quatre groupes de deuxième année - mais beaucoup plus avec le deuxième, car notre emploi du temps correspond avec le sien - durant le module d'expression orale. A l'aide d'une amie de ce groupe, et même l'enseignant, qui nous ont présenté en bonne image séductrice, mûrit la curiosité des étudiants de nous aider, et surtout de nous permettre de les enregistrer durant leurs présentations.

#### **4- L'observation en situation :**

Après avoir l'autorisation pour assister au module de l'expression orale, nous étions présentes près de 10 séances, durant les deux semestres, s'étalant chacune sur une durée de 1h30, contenant des cours qui concernent le talk-show, et même chose pour le deuxième mais à propos du one-man-show.

Cette présence était, d'une part, pour observer les différentes étapes du déroulement des séances, pouvoir réacquérir les cours et se rappeler des consignes de l'enseignant avant d'entamer les présentations. D'autre part, pour nous donner assez de temps de s'intégrer aux petits groupes. En gagnant leur confiance, ils nous permettront d'assister avec eux durant les

---

<sup>2</sup> Cette enquête était élaborée avec nos amies de première, deuxième et troisième année et qui prépare une licence de langue française

préparations des travaux collaboratifs. Du même, pour avoir une permission de faire un enregistrement audio-visuel de leurs présentations.

#### **4-1- pourquoi un enregistrement audio-visuel ?**

Le choix porté sur l'enregistrement audio-visuel comme technique de recueil des données est justifié par la difficulté, voir l'impossibilité de se prêter à un examen attentif, dans la mesure où le flux de parole est insaisissable. Pour observer, analyser un objet, cela consiste en une représentation de cet objet. L'enregistrement fournit un support sonore à partir duquel il est possible de travailler. Cette technique permet, en effet, de réécouter des interactions, distinguer les différents sons et articulations, de revenir en arrière. Le caractère linéaire de l'oral n'est alors plus un obstacle. Comme la vidéo, peut permettre de prendre conscience d'un comportement verbal, para-verbal et non-verbal. Grosso modo, l'enregistrement audio-visuel permet de revivre une situation, donc adopter une démarche d'analyse.

#### **4-2- Description du projet talk-show:**

Le programme de licence d'expression orale prévoit l'exposé, les jeux de rôles, les débats ...etc. Le talk-show est ainsi un objet didactique enseignable. Il s'agit en vérité de donner à l'étudiant une compétence didactique qui lui permet de mener à bien des activités de compréhension et expression orale.

Le talk-show étant inscrit dans le programme de deuxième année licence de l'année universitaire 2014 - 2015 comme un projet initiative. Il est constitué dans une seule séquence, qui est planifiée pour 08 séances. Cette séquence a pour but d'installer un savoir-faire des connaissances théoriques, ainsi des moments d'évaluation sont prévus pour permettre de faire le point sur l'apprentissage des étudiants.

Le projet conçu vise essentiellement l'apprentissage des techniques et des connaissances permettant à l'étudiant d'acquérir les postures des situations de communication. Comme un essor, les étudiants vont comprendre à travers une activité de « compréhension orale » la nature du talk-show qui départ du principe d'un travail collaboratif, les différentes étapes qui le constitue (phase d'ouverture, le questionnement, la clôture). Ainsi l'interaction verbale entre les interlocuteurs, pour pouvoir les réinvestir au stade du transfert. L'étape suivante est une visualisation des vidéos, qui favorisent l'expression dans une situation de communication, pour mieux concrétiser les concepts opératoires jusqu'à la réalisation du projet, le réemploi des connaissances acquises par un travail personnel à présenter.

La démarche suivie par l'enseignant consiste en une mise en place d'une séquence didactique, permettant la transmission des savoirs aux apprenants à travers des activités

de compréhension et expression orale. Chaque activité est suivie d'un moment de transfert où les étudiants développent leurs savoirs en savoir-faire.

#### **4-3- Description du projet one-man show :**

Le one-man show est une activité pouvant être enseignée aux étudiants de licence de français, qui sert de son tour, à offrir aux étudiants la capacité d'être devant un public et d'oser prendre la parole.

Le one-man show a eu lieu dans le programme de deuxième année licence de l'année universitaire 2014 – 2015 comme un second projet. Il est établi en une seule séquence, planifié pour 10 séances. Elle partage avec celle du talk-show les mêmes buts.

Ce projet cible de former l'étudiant en lui montrant les différentes astuces pour oser prendre la parole tout seul devant un public, c'est la nature du one-man show. Les étudiants passent, tout d'abord, par une phase de compréhension orale, dont l'enseignant les fait expliquer la nature du one-man show -qui est un travail individuel-. Puis il confirme les notions données par un visionnage des vidéos, qui sont en relation avec l'activité personnel qu'ils vont faire dans la dernière phase, pour appliquer ce qu'ils ont appris.

#### **4-4- Déroulement des cours :**

La démarche que l'enseignant débute par une partie théorique, en exploitant les concepts opératoires du texte, il avait mis une démarche appropriée pour les besoins de l'enseignement / apprentissage : l'objectif principal de cette activité est de permettre aux étudiants d'assimiler la structure du talk-show et du one-man show. Elle sert aussi de modèle pour le réinvestissement des acquis lors de l'expression orale.

Pour réussir son cours, il procède par étapes :

##### **a) Phase de la lecture silencieuse :**

Pour entamer son activité de compréhension orale, l'enseignant distribue des photocopies. Il amène ses étudiants à une lecture silencieuse pour but de dégager les concepts théoriques qui composent le texte.

Le but final de cette lecture silencieuse est de permettre aux étudiants de lire le texte à leurs rythmes, d'avoir l'entière liberté de relire, de revenir sur une phrase incomprise ou une expression à retenir, pour pouvoir enregistrer, analyser et interpréter les données obtenues. Bref, c'est une technique de compréhension.

**b) Phase de lecture oralisée :**

Après la lecture silencieuse, l'enseignant demande à un de ses étudiants de lire le texte à voix haute. Egalement, il interrompt la lecture en divers endroits qui désignent les notions théoriques, pour solliciter les réactions des étudiants, et les amener à se concentrer. Ensuite, il demande l'explication personnelle de ces notions. Basant sur cette réponse, l'enseignant l'enrichit, avec des ajouts nécessaires et des exemples concrets.

De la même façon, l'enseignant passe vers le deuxième paragraphe, et il procède de la même manière précédente en expliquant les mots clés du texte.

L'objectif de cette phase est de vérifier que les étudiants ont bien compris le contenu du texte, aussi de faire une analyse interprétative des concepts théoriques.

**c) Phase de questionnement :**

Après avoir terminé l'étape précédente, l'enseignant arrive à la phase de compréhension globale du texte. Cette dernière sera faite par le biais d'une série de questions qui aide l'étudiant à bien comprendre le texte et facilite la compréhension de l'explication. Si l'enseignant trouve dans les réponses une imprécision ou un quiproquo, il reformule ses questions de différentes manières : utilise le discours indirect et enrichit le vocabulaire utilisé tout en restant dans le même contexte.

Vers la fin, pour vérifier leur compréhension, il demande à ses étudiants de synthétiser le contenu du texte.

L'objectif visé par l'enseignant dans cette phase, est que l'étudiant sache extraire les concepts opératoires (savoir), pour pouvoir les utiliser ultérieurement dans l'analyse didactique (savoir-faire). Il les encourage à partager leurs impressions, leurs idées et à discuter de ce qu'ils ont appris ou à poser des questions, afin de faire une analyse interprétative des concepts théoriques.

A l'issue de cette phase, l'enseignant attire leur attention sur les sites internet authentiques qui portent des modèles sur ce qu'ils ont étudié. Là il s'agit du transfert didactique, c'est-à-dire la mobilisation des savoir en savoir-faire.

**d) L'utilisation d'un support audio-visuel :**

L'enseignant utilise un document audio-visuel, qui met en relation les notions théoriques avec la pratique. Le support vidéo permet une meilleure activation des informations déjà acquises et intégrer des nouvelles informations, en montrant des actes de paroles dans des différentes situations.

Il présente à ses étudiants des vidéos pertinentes :

- La première : « communication non verbale » présentée par Jean François DEMEYERE<sup>3</sup>, un consultant en communication orale, montre des outils pour s'imposer, ainsi l'importance de l'utilisation du langage corporel.
- La deuxième : est sous le titre « peur de parler en public » dont le coach est YVES Gautier<sup>4</sup>, qui présente trois idées essentielles à savoir pour parler devant un public et sept trucs pour tuer le trac.
- Et la troisième : « Des conseils pour bien présenter votre exposé, projet ou soutenance », animée par FLORENCE<sup>5</sup>, consultante en management. Elle présente des techniques et astuces pour gérer la communication face à un groupe.

Pour parvenir ses objectifs, l'enseignant exécute les étapes suivantes pour chaque vidéo:

- Première écoute et visualisation : cette partie est centrée sur la compréhension globale, dont l'enseignant essaye de mettre en relief les informations acquises, durant les deux séances précédentes<sup>6</sup>.

- Deuxième écoute et visualisation : l'enseignant découpe la vidéo en trois séquence : la première d'ouverture, le seconde de questionnement et celle de clôture. Cela nécessite une écoute intensive des fragments afin d'assimiler les différentes informations données.

#### **4-5-Description de la classe :**

Vu que le laboratoire de langue de l'université souffre des problèmes de matériel, les séances du module de l'expression orale se passent obligatoirement aux salles des cours. Ces dernières ont des vastes surfaces, où les tables sont organisées en 03 rangées, chacun arrive à avoir de 10 à 12 étudiants.

Durant les présentations collaboratives, les étudiants font avancer les tables, afin d'avoir assez d'espace en arrière. Cela a comme but, de trouver l'endroit nécessaire pour les décorations, pour les matériaux installés, pour se bouger...etc.

Contrairement aux travaux individuels, l'étudiant se contente de l'espace entre le tableau et les premières tables, pour pouvoir réussir son one-man show.

---

<sup>3</sup> [www.youtube.com/watch?v=cNs-gBZGhUA](http://www.youtube.com/watch?v=cNs-gBZGhUA) consulté le 14/04/2015

<sup>4</sup> [www.youtube.com/watch?v=yV4Ia3qYj3c](http://www.youtube.com/watch?v=yV4Ia3qYj3c) consulté le 14/04/2015

<sup>5</sup> [www.youtube.com/watch?v=fnw7WDjm9Ik](http://www.youtube.com/watch?v=fnw7WDjm9Ik) consulté le 14/04/2015

<sup>6</sup> Les informations mentionnées dans les polycopies

## **5- Description des présentations collaboratives (talk-show) :**

L'enseignant a sélectionné des petits groupes de 04 membres, afin de faire un travail collaboratif. La consigne ordonne de présenter une émission télévisée traitant un thème bien précis.

Prenons l'exemple du groupe qui a nommé leur émission « c'est la santé », ils ont choisi de travailler sur le diabète, c'était l'idée d'un étudiant qui travaille à l'hôpital.

Ce groupe se composait de 03 jeunes filles de 22 ans, la licence de langue française est leur premier diplôme universitaire, une d'entre eux de la commune de Henancha et les autres sont de Souk Ahras. Tandis que le quatrième membre est un jeune homme de 24 ans de Drêa, qui faisait un diplôme professionnel de paramédicale.

### **5-1- Durant les préparations :**

Durant les heures creuses, nous avons assisté aux réunions du groupe qui discutait à propos du choix du thème. Ce qui était remarquable, c'est que chaque membre proposait sa suggestion en essayant de convaincre les autres de son idée. Ensuite, ils partageaient les rôles, proposaient des informations concernant le thème, et une organisation des renseignements collectés. L'étape suivante était une correction linguistique et langagière faite par eux-mêmes. Après, ils faisaient une première présentation dans une situation amicale, pour qu'ils entraînent leurs langue non-verbale.

Après la précision du thème, les étudiants passaient au contenu et au déroulement de la prestation. Tout d'abord, ils distribuaient les rôles, de façon qu'ils assurent que chacun réussira le sien. Dans ce propos, ils parlaient du style vestimentaire qui corresponde au rôle, et les accessoires que chaque personne doit prendre.

En outre, chaque membre proposait une question qu'il l'a trouvée pertinente, et ils essayaient de répondre, en donnant toute information préalable concernant le thème traité. Aussi, ils se mettaient d'accord qu'ils vont les illustrer par des recherches sur net ou sur terrain<sup>7</sup>, l'essentiel que cela aura lieu, hors de l'université.

Deuxième jour de préparation, les étudiants amenaient ce qu'ils ont trouvé, gardaient ce qu'ils ont besoin, perfectionnaient le style phrastique, et distribuaient les réponses de chaque personne. En même temps, ils proposaient des idées qui font de leur présentation un excellent travail : mettre leurs photos au générique d'ouverture, faire un reportage à l'hôpital régional de Souk Ahras, afin d'impressionner le public présent qu'il est face à une vraie émission

---

<sup>7</sup> C'est-à-dire à l'hôpital, ou en faisant un entretien avec des diabétiques

télévisée, et un autre avec des étudiants universitaire, pour les rappeler qu'il s'agissait d'un travail d'apprentissage, et bien précisément d'expression orale.

Le troisième jour de préparation était consacré pour l'entraînement, les étudiants se réunissaient dans une salle de cours libre, et essayaient de présenter leur travail devant un groupe de leurs amis. Nous avons constaté que lorsqu'ils trouvent une ambiguïté, ou une question sur les points de langue, ils n'hésitaient pas de le demander aux étudiants ou aux enseignants.

### **5-2- Durant la prestation :**

C'est le grand jour pour ces étudiants, les marques de stress, de la peur, du trac étaient gravement marquantes aux visages. Le matériel est bien installé (l'ordinateur, le data-show, le haut-parleur ... etc.) le décor correspond au thème et scène visée, aussi les vêtements portés aux rôles joués. Les étudiants se discutaient entre eux avant d'entamer la présentation, dont nous avons constaté des sourires durant la conversation, qui résultaient un soulagement psychique, ce qui a nourrit notre curiosité de savoir la raison de ce changement positif. Nous avons profité d'un petit échange de parole avant de commencer leur travail, en le demandant à une étudiante<sup>8</sup> naïvement : [wešbikumtaḏeḥku] alors que la réponse était : [ana nfarehduæarwaḥnabehnaqsu mn stresse]. Cela veut dire que les étudiants se sentiraient à l'aise lorsqu'ils soient ensemble, et travaillent en groupe.

La présentation a duré presque 10 minutes, dont nous n'avons pas remarqué assez de fautes linguistiques ou grammaticales, malgré qu'il s'agisse d'un long discours, et c'est grâce aux corrections collectives qu'ils faisaient au cours de la préparation. Les étudiants ont réussi l'échange conversationnel entre eux, en utilisant ce qu'ils acquéraient durant la phase de compréhension : bien évidemment le code verbal, le para-verbal, le non-verbal qui était bien remarqué surtout chez l'animatrice de l'émission, l'action et l'interaction donc le feedback, maintenir un contact visuel avec le public présent, le respect du tour de parole, qui ne permet pas d'installer une situation d'ennui...etc.

De plus, ce groupe a été qualifié par sa bonne diction, qui cachait tout genre de problème phonatoire, pourtant qu'il était présent chez une étudiante de ce groupe. Mais du fait qu'il y avait une situation de communication, et entre quatre personnes, cela lui permettait de le cacher en gardant le même état psychique<sup>9</sup>, jusqu'au dernier mot prononcé.

---

<sup>8</sup> Nous avons eu les minutes de cette petite conversation, car c'était le commencement de la séance, alors les retardataires nous les a offertes

<sup>9</sup> C'est-à-dire qu'elle a gardé le même stade de stabilisation psychique, sans être complexée de sa mauvaise articulation

A la fin, l'enseignant a demandé aux étudiants d'évaluer ou bien de critiquer cette présentation. Alors, ils disaient que c'était un travail riche d'information, cohérent, les étudiants ont bien respecté les consignes. Un travail vivant c'est-à-dire qu'ils ne trouvaient pas des situations d'ennui qui empêchent de suivre, au contraire, il y avait plein de surprises qui attirent l'attention comme le reportage de l'hôpital, celui de l'université avec les étudiants, la personnalité que les étudiants ont réussi à jouer, les photos dans le générique... etc.

L'enseignant a montré sa satisfaction de ce travail en les félicitant pour le sérieux. En outre, il commençait à leur poser un certain nombre de questions, pour les évaluer convenablement. La question pertinente était prévisible : « comment faites-vous les préparations ? » Et laissait la parole aux étudiants pour y répondre. Cette question a pour but, de savoir s'il s'agissait d'une préparation collaborative ou il y avait un seul étudiant qui a tout préparé.

### **6- Description des présentations individuelles (one-man show) :**

Pour ce projet, l'enseignant a demandé à ses étudiants de faire un travail de journalisme. Donc, il n'y aura pas de partage des idées pour réussir un groupe, mais il s'agit d'un travail individuel, dont chacun sera le seul et l'unique responsable de la réussite ou l'échec de sa présentation. Nous avons pris les activités des membres du groupe précédemment mentionné, pour arriver -à la fin- à comparer le comportement de l'étudiant au sein d'un petit groupe, et tout seul.

Les points en communs entre eux, c'est que tous ces étudiants ont respecté les consignes de l'enseignant, que ce soit pour le contenu, ou la structure.

Nous commençons par l'étudiante A de 22 ans. Nous avons constaté que durant toute la présentation, elle cachait sa bouche avec la main c'était pour raison qu'elle a un genre de complexe : elle se trouve bloquer en prenant la parole devant un public. De même, un ton qui n'était pas stable résulte une mauvaise impression chez le public aussi que l'enseignant. Des erreurs d'interférence linguistique étaient installées, accompagnées par des fautes grammaticales.

Nous passons à la deuxième étudiante souk-ahressienne B de 22 ans et qui habite à Souk Ahras, elle jouait le rôle de l'animatrice dans le talk-show. Elle avait une langue correcte, dont nous n'avons pas remarqué une erreur linguistique. Une bonne prononciation a qualifié son travail en respectant les lieux d'articulation de chaque lettre prononcée et un ton excellent. Sauf qu'elle était assez calme, c'est-à-dire, qu'elle gardait la même position tout au long de la prestation, les yeux sont fixés sur l'écran de l'ordinateur, avec une voix basse.

Notamment, l'étudiante C de 22 ans de Henancha. Cette étudiante a un grand problème, c'est sa mauvaise prononciation (par exemple : [lalitchiratchyr] au lieu de dire [laliteratyr]) ce qui a posé l'échec de la présentation, car cela ennuyait l'écoute. Sans ignorer les erreurs linguistiques, grammaticales et l'interférence linguistique. Cette étudiante s'est contentée du code verbal et para-verbal tout en ignorant le non verbal.

Nous concluons avec l'étudiant D de 25 ans de Drêa à son tour, a fait sa prestation individuelle. Sa langue était correcte où nous n'avons pas remarqué une erreur, mais la voix était assez basse que nous souffrions pour pouvoir entendre ce qu'il disait. Aussi, il passait par des situations d'oubli qui empêchait le bon déroulement de la présentation. Il jouait tout le temps avec un stylo, ce qui montre qu'il était mal à l'aise, ou stressé.

### **7- Etude comparative entre le travail collaboratif et individuel :**

Comme nous l'avons signalé, après avoir observé les présentations orales des étudiants, individuellement et au sein des petits groupes, nous arrivons à signaler les points suivants :

- L'étudiant se trouvait stressé lorsqu'il a fait sa prestation individuelle, en prenant la responsabilité complète de la réussite ou de l'échec du travail. Par contre, il a pu se décontracter au sein d'un petit groupe, car il se sentait mieux à l'aise, lorsqu'il partage la charge du travail : que ce soit la préparation, la présentation, le résultat, l'état psychique...etc.
- Au sein d'un groupe, l'étudiant faisait un double effort, afin de donner plus de pertinence à son rôle en groupe (des recherches, la façon d'expression...etc.). contrairement au travail individuel, il s'est suffi de sa recherche première, cela veut dire qu'il ne fait pas son maximum. Ce qui nous amène à trouver que l'esprit du travail collaboratif nourrit chez l'étudiant la volonté de travailler, et de faire son mieux.
- L'étudiant prenait de l'assurance en s'exprimant au sein d'un groupe, car le regard du public est partagé avec ses collègues, par uniquement sur lui. Et ce n'est plus le cas du travail individuel dont il se sentait bloquer.
- Dans le même ordre d'idée, l'étudiant ne faisait pas assez d'erreurs, puisqu'il trouvait des corrections chez les autres membres, alors il améliorera ses capacités langagières. Ce qu'il n'arrive pas à le réaliser au cours d'une préparation d'un travail individuel.
- Nous pouvons citer aussi la motivation que nous l'avons constaté : les étudiants voulaient vraiment réussir leur groupe, et cela et remarqué dans les idées originales qu'ils ont fait, la bonne diction qui n'était pas remarqué tout au long de la prestation individuel. Contrairement aux travaux individuels qui étaient typiquement ordinaires.

**Conclusion :**

Ce que nous avons observé, et ce que nous avons pu retenir comme remarque, nous permet de confirmer nos hypothèses du départ.

*Chapitre II :*  
*L'entretien avec les étudiants*

### Introduction :

Après avoir terminé le premier chapitre du volet pratique, nous tenons à présenter la deuxième méthodologie de recherche « l'entretien individuel directif » que nous avons élaboré.

Nous espérons à travers cette méthode de confirmer nos hypothèses préalablement formulées, ainsi de confirmer les résultats de l'observation mentionnés au premier chapitre.

### 1- Présentation de la méthodologique :

Cette partie vise à donner un aperçu sur la méthode d'enquête choisie, justifier notre choix, et expliquer éventuellement toutes les étapes méthodologiques suivies.

#### 1-1- Définition de l'entretien directif :

L'entretien de recherche est une méthode de collecte qui vise à recueillir des données, dans le but de les analyser. Il se caractérise essentiellement par un fait de paroles. Labov et Fanshel trouvent que : « *Un entretien, est un speech-event (événement de parole) dans lequel une personne A extrait une information d'une personne B, information qui était contenue dans la biographie de B* »<sup>1</sup>

De ce fait, l'entretien directif s'apparente à la méthode questionnaire, mais il est différent dans la mesure où l'enquêté peut répondre comme il le souhaite (caractéristique de l'oral).

« *C'est le plus structuré de tous les entretiens d'enquête. Il suppose que l'interviewer ait la certitude que ses questions balisent tout le champ des possibles. C'est pourquoi un entretien directif est toujours précédé d'une phase d'entretiens non directs ou semi directs qui lui permettent de prouver que ses questions "saturent" le champ d'enquête. Bien entendu, en entretien directif, la liste des questions que posera l'interviewé est prévue (et justifiée) à l'avance, dans un ordre précis [...]* »<sup>2</sup>

#### 1-2- Choix d'échantillon :

Vu que nous avons choisi un groupe à décrire durant les prestations collaboratives et individuelles, nous voulions garder le même choix de personne pour la deuxième méthodologie de recherche. (La présentation de l'échantillon est déjà mentionnée dans le chapitre précédent p34)

---

<sup>1</sup> Définition rapportée par Blanchiet A., et Gotan A., l'enquête et ses méthodes: l'entretien, Paris: éditions Nathan, 1992, p 123.

<sup>2</sup> CORBALAN, J.A. Dossiers interviews etenquêtes. Octobre 2001

### **1-3- Justification du choix méthodologique :**

Après avoir terminé l'observation des présentations collaboratives du talk-show, et même l'individuelles du one-man show, nous avons eu l'idée de faire un entretien individuel directif avec les étudiants choisis. Cela a pour but de vérifier, de confirmer ou infirmer les résultats que nous avons précédemment obtenus par l'observation.

Au début, nous voulions les faire un questionnaire, mais nous préférons l'entretien grâce à son caractère oralisé. Comme nous travaillons sur l'expression orale, nous voulons toujours favoriser cette tâche, c'est-à-dire que nous préférons faire parler les étudiants pour recueillir les informations nécessaires, au lieu d'une trace écrite. Pour cette raison nous avons choisi l'entretien directif qui est un questionnaire oral.

Le choix d'un entretien individuel est justifié par la volonté de voir l'avis de chaque étudiant concernant les travaux collaboratifs et individuels, aussi de comparer ce qu'ils disent avec ce que nous avons observé. De même, prendre chacun tout seul nous permet de savoir son point de vue personnel, tandis que durant un entretien collectif, l'étudiant peut reformuler une idée de son collègue qu'il la trouvait meilleure que la sienne.

### **2- Le déroulement de l'entretien :**

Le fait que nous avons assisté plus d'un semestre avec la deuxième année Licence, et réussi de s'intégrer avec les étudiants en gagnant leurs confiances, nous avons proposés de faire un entretien individuel avec eux dont nous allons les faire un enregistrement vocal.

D'après l'emploi du temps des étudiants du deuxième groupe, nous savions qu'ils ont une heure creuse. Alors nous voulions en profiter pour expliquer l'intitulé de notre travail de recherche, l'objectif de cet entretien, aussi les garantir leurs anonymats. Durant cette discussion, nous avons eu des informations à propos du parcours scolaire de nos informateurs : ce qui est en communs entre eux, c'est qu'ils ont tous vécu le nouveau système éducatif, c'est-à-dire, 06 ans au primaire, 04 ans au collège et 03 ans au lycée. Aucun informateur n'a vécu le changement de l'année 1998, qui met le choix entre les mains des élèves de quatrième année primaire entre le français et l'anglais.

- A : a commencé son parcours éducatif à l'école primaire Max Marchant pendant 3 ans, et à El-Arbi Tebessi, puis au CEM Djilali El-Yabess, et elle était à la filière des lettres et langues étrangères au lycée Hama Loulou de Souk Ahras.

- B : était à l'école primaire HandelNouar, après elle étudiait les 04 ans collégiaux à Daira Saleh, et parmi les élèves de lettre et langues étrangères de Rafea Abdel Madjid de Souk Ahras.

- C : comme elle habite à Henancha, elle étudiait là-bas, commençant par les 06 ans du primaire à l'école AmiretAthmen, ensuite au collègue AbdErrahmen Ben Salem et au lycée Ghlis Hama à la filière lettres et philosophie.

- D : a commencé ses études à Drêa, à l'école primaire RabehFerchani, ensuite ses 04 ans collégiaux au CEM Noble Ezzine, et au lycée Belhouchet Abdellah, à la filière lettres et langues étrangères, où il a étudié 04 ans, car il n'a pas eu son bac pour la première fois. Il faisait un diplôme professionnel du paramédical, puis la langue française comme diplôme universitaire.

Après, nous avons fixé un rendez-vous avec chacun des étudiants précédemment signalés. Ces derniers ont eu des divers endroits : avec A et B était dans un fastfood, dont nous avons abordé des différents sujets, juste pour les mettre dans une certaine ambiance, afin de garantir qu'ils vont être à l'aise en répondant aux questions.

Comme c'était difficile de rencontrer C et D hors de l'université à cause de ses empêchements personnels, nous avons organisé une rencontre à la salle de lecture universitaire. Avant d'entamer l'entretien, nous discutons uniquement à propos de l'apprentissage de la langue français et comment arrivons-nous à améliorer nos compétences langagières, car nous n'avions pas assez de temps disponible. Cela était pour le même objectif (pour les mettre dans une certaine ambiance, afin de garantir qu'ils vont être à l'aise en répondant aux questions).

Tous les entretiens ont duré entre 3 et 5 minutes dont nous avons parlé de l'essentiel, c'est-à-dire uniquement ce qu'on a eu besoin c'est tout.

### **3- Le contenu de l'entretien :**

Comme nous l'avons signalé auparavant, nous avons choisi l'entretien directif en tant qu'une seconde méthodologie de recherche, afin d'oraliser un questionnaire que nous voulions adresser au étudiants observés en classe, aussi de les pousser à s'exprimer oralement.

Cet entretien a comme but, de confirmer notre observation et nos hypothèses. Nous avons élaboré une série de question de différents types (questions fermées, questions ouvertes, QCM<sup>3</sup>, en demandions une justification pour quelques-unes), commençant de général, au plus précis.

- « Est- ce que vous étudiez la langue française par volonté ou par obligation ? »

---

<sup>3</sup> Question à Choix Multiple

Nous avons commencé par cette question fermée, pour savoir les raisons de la réussite ou l'échec de l'expression orale de chaque étudiant. Aussi d'impressionner l'étudiant qu'il n'est pas face à un entretien qui va le bloquer.

- « Que préférez-vous, s'exprimer oralement ou par écrit ? et pourquoi ? »

Nous visons à partir de cette seconde question de type QCM, à connaître la façon d'expression dont les étudiants se sentiront à l'aise et se trouvent libres. Et la réponse de la deuxième partie de la question (le pourquoi) était pour savoir la raison du choix.

- « Durant le module de l'expression orale, quels genre d'activité faites-vous ? »

Cette question vise principalement de connaître les types des activités, qu'ils ont pratiqués durant le module de l'expression orale. Ainsi de les préparer à répondre aux questions suivantes

- « Durant vos prestations, est-ce que vous utilisez uniquement le code verbal ? et pourquoi ? »

C'est une question qui contient deux parties : la première qui est fermée, vise à connaître si l'étudiant se suffit de l'utilisation unique du code verbal, et la seconde à justifier la réponse.

- « D'après ce que vous avez dit, il y a des travaux collaboratifs et individuels, lequel préférez-vous ? et pourquoi ? »

Une question du type QCM, dont nous avons proposé aux étudiants les types de travail qu'ils pratiquent durant le module de l'expression orale. Nous l'avons commencé par une petite phrase informative, pour classer les genres d'activité qu'ils ont signalée précédemment en deux types (collaboratif et individuel) et c'est ce qui compte pour nous. En choisissant une réponse, nous demandons une justification.

- « Pour vos travaux collaboratifs, comment faites-vous les préparations ? »

C'est une question ouverte dont les étudiants nous expliquent les étapes qu'ils suivent au cours d'une préparation à une présentation collaborative.

- « Après avoir présenté votre prestation collaboratif, comment votre travail sera évalué ? »

Cette question ouverte a pour but de connaître les étapes que l'enseignant suit pour évaluer une présentation collaborative, autrement dit : est-ce qu'il donne la parole aux étudiants d'abord, ou uniquement lui qui le fait ?<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup>Comme nous l'avons signalé dans le dernier titre, du dernier chapitre, de la partie théorique

- « Est-ce que la préparation collaborative et même la présentation, vous fait apprendre quelque chose ? »

Nous concluons avec cette question mi- ouverte afin de savoir ce que les étudiants apprennent, hors de l'apprentissage de la langue française.

### 4- Analyse et commentaire de l'entretien :

Pour analyser les énoncés recueillis, il nous a fallu les transcrire. De temps plus que la transcription sera doublement difficile, parce qu'elle ne sera pas fidèle lors du passage de l'oral à l'écrit mais aussi, à cause de l'absence de système de transcription dans la base du Microsoft Word<sup>5</sup>. A l'aide du tableau des consonnes et des voyelles (API)<sup>6</sup> (cf. Annexe III), et ce que nous avons étudié durant le module de phonétique (en première année licence) et phonologie (en deuxième année licence), aussi la phonétique contrastive (en deuxième année master). Cet obstacle nous a pris un peu plus de temps qu'il ne le faut, mais nous avons finalement réussi à installer les caractères nécessaires.

En lisant le résultat de la transcription, nous trouvons des réponses en communs entre nos informateurs et des réponses distinctives :

#### 4-1- Les réponses en commun :

Elles se trouvaient en 04 questions :

- La première question : nous avons constaté que tous nos informateurs veulent bien étudier la langue française, ce qui était bien remarqué par l'utilisation du mot « bien-sûr ». Par exemple: -01 B : « par vɔlɔ̃tebjɛ̃ sy:r, parsəkəzɛm la lãg. »

Les réponses obtenues montrent qu'ils sont motivés et qu'ils veulent améliorer leurs niveaux en langue française.

- La troisième question : les informateurs ont signalé les mêmes activités, qui sont : le talk-show, le one-man show, le journalisme et l'interview. Ils se mettent d'accord sur ce point, car cela est le programme de l'enseignant du module de l'expression orale, donc il n'est pas négociable dont ils peuvent illustrer ou exprimer ce qu'ils pensent.

- La sixième question : nous demandions les différentes étapes que nos informateurs ont suivies afin de réaliser un tel travail collaboratif réussi, sachant qu'ils ont travaillé ensemble, alors ils vont décrire les mêmes étapes, mais chacun à sa façon.

---

<sup>5</sup> Logiciel de traitement de textes que nous utilisons pour la rédaction de notre mémoire.

<sup>6</sup> Alphabet Phonétique International

Tout d'abord la sélection du groupe, que l'enseignant laisse le choix aux étudiants-mêmes, afin qu'ils peuvent se mettre d'accord sur les différents points, 02B « dabør ð fwazi le mǎbrdygrup ». Récapitulatif, ils disaient que chacun ramène ses informations préalables concernant le thème traité, puis ils firent une étude à ce qu'ils ont portés afin d'effectuer les reformulations et les rectifications nécessaires, en élaborant les développements indispensables. 03 D « ... ð ramen lez- ðfǫrmasjð prealabl, ðsqt ð kǫr ið lez- erǫ:r... ». Avant de présenter ce qu'ils ont collecté, ils font un entraînement, pour s'entraîner, et se décontracter.

Ces réponses montrent que les étudiants pratiquent un esprit de partage et de s'entraide, le fait qu'ils dispersaient les rôles, et même les recherches afin de faire un travail bien réussi.

- La septième question : concernant l'évaluation du travail collaboratif, ils disaient que leur enseignant donne la parole en premier lieu aux étudiants, pour donner leurs avis, ou critiques sur le travail présenté. Puis il donne sa parole finale.

Nous pouvons dire que l'enseignant fait nourrir chez ses étudiants le principe de critique (critiquer et accepter d'être critiqué), ce qui développe chez eux une certaine socialisation, et même faire naître leur autonomie<sup>7</sup>.

### 4-2- Les réponses distinctives :

Elles se trouvaient en 04 questions :

- La deuxième question : était pour la façon d'expression préférée pour chaque étudiant. Ils n'ont pas tous la même pensée ; trois parmi eux, préfèrent s'exprimer oralement pour des différentes raisons :

- L'informatrice A signalait qu'elle se sent à l'aise en s'exprimant oralement, elle base sur la spontanéité. 04 A : « pur mwaseksprimeǫr almǎ e mjø , parsækækǎ zǫparlspǫtanemǎ , zǫmǫsǎ a lɛ:z »

Cela montre qu'en l'expression orale l'étudiant peut se décontracter et se détendre.

- L'informatrice B disait qu'elle trouve la liberté en expression orale, où il n'y a pas de règles structurales qui condamnent. 05 B : « ǫr almǎ, parskalǫralǫn- a plysdǫliberte, par kǫtr a lekriǫn- ɛ lje par ynsertenstrykty:r ».

---

<sup>7</sup>Capacité de quelqu'un à être autonome, à ne pas être dépendant d'autrui ; caractère de quelque chose qui fonctionne ou évolue indépendamment d'autre chose (définition de Larousse en ligne)

Cette réponse révèle que par le biais de l'oral, l'étudiant peut vivre une certaine indépendance dans la langue française, où il n'y a pas – par exemple – des règles de vocabulaire qu'il faut respecter.

- L'autre informateur préfère aussi l'expression orale pour deux raisons : l'amélioration de l'articulation donc apprendre à respecter les lieux d'articulation, et la seconde raison est pour éviter tout ce qui est relatif à l'écrit, surtout les fautes d'orthographe.

Nous pouvons dire par cela, que l'expression orale est un outil qui mène à perfectionner la prononciation, et d'apprendre à bien articuler les différents sons de la langue française.

Contrairement à l'informatrice C qui préfère l'expression écrite qu'à l'orale, à cause de son problème de prononciation qui lui empêche de prendre la parole devant un public.

Donc, nous pouvons dire que la bonne articulation des sons peut être un facteur qui favorise l'expression orale, ainsi d'encourager les étudiants à s'exprimer devant un public auditoire.

- La quatrième question : dans cette question trois de nos informateurs ont signalé qu'ils utilisent tous les codes de communication<sup>8</sup>, tandis que la quatrième se base uniquement sur le code verbal durant son expression orale :

- Les informateurs A, B et D: ils signalaient qu'ils arrivent à réussir leur expression orale par le biais du non-verbale et le para-verbal, car ces derniers aident à bien transmettre l'information au public et même les impressionner. Ainsi qu'ils se trouvent à l'aise :

06 A : « ...pur bjē trāsmētrlāmesaz o pyblik e kōprādrīde »

07 B : « ...pur sēsātīrply a lēz e bjē trāsmētrmez- ide e syrteŕpresjōnelōpyblik »

08 D : « ...pur nōpætrblōke u kōdane, pur sēsātīr a lēz »

Ces réponses montrent que l'utilisation de ces trois codes -d'une façon rigoureuse, et selon les besoins- facilite la transmission du message au public, aussi cela influence sur l'aspect psychologique de l'étudiant, c'est pourquoi il peut se décontracter en les utilisant et ne pas être condamner.

Par contre, l'informatrice C qui se contente uniquement du code verbal, à cause du manque d'audace. 09 C : « wīzytilīzkālākōdverbal, parsākōze ē mākdodas »

Cette réponse nous montre que l'utilisation du non-verbal et du para-verbal nécessite une confiance en soi, pour arriver à réussir l'expression orale.

---

<sup>8</sup> Code verbal, para-verbal, et le non-verbal

- La cinquième question : pour cette question, tous les informateurs partagent le même point de vue : ils préfèrent le travail collaboratif. Ce qui nous a poussé à mentionner cette réponse parmi les distinctives, c'est bien les justifications, dont chacun à ses propres raisons :

- L'informatrice A : elle disait que le travail de groupe aide à avoir un bon travail, mieux que l'individuel, car elle partage ses idées et ses informations avec ses collègues : 10 A : « *zəpferlətravajkəlabərətif, parsəkəlsquə travai ã grup ð partəzdez- ide, ð pøfermjø* »

Cela montre que le travail collaboratif se base sur le partage d'idée, l'échange informationnel entre les différents membres du petit groupe.

- Les informateurs B et D: ces étudiants trouvent que la collaboration est une entraide, en même temps, ils peuvent corriger leurs lacunes. Aussi, ils se trouvent à l'aise en travaillant ensemble :

11 B : « *zəpferləkəlabərətif, parsə kil nu pərmədəsãtrəde ã tã kəgrup , pur rãplase e ã memtã rektifje le lakyndəfakē də nu, e səsãtirply a le:z.* »

12 D : « *purmwə, ləkəlabərətif, purpartəzelətravajəvek me kələg , sa əd a eřãze lez - ide ãtr nu...* »

A cet égard, nous trouvons que la collaboration est une méthode d'apprentissage dont les étudiants trouvent leur liberté en expression tout en aidant les autres membres du groupe, et être aidé par eux-mêmes.

- L'informatrice C : suivant son problème de prononciation, elle disait qu'elle peut le cacher en travaillant ensemble, car elle trouve la sécurité au sein d'un groupe, alors la timidité se diminue donc elle osera prendre la parole : 13C « *ləkəlabərətifbjēsir, pur səsãtirãn- asirã:s, kəsemð prəbleməprənðsjasjð e ma timidite e puvwarprãdr la pərəldəvã ã piblik* »

Cette réponse montre que le travail de groupe aide les étudiants à se sentir en assurance, alors il arrive peu à peu à éliminer les problèmes psychologiques qui empêchent l'expression orale.

- La huitième question : tous les informateurs se mettent d'accord qu'ils apprennent du travail collaboratif beaucoup de chose :

- L'informatrice A : a signalé que l'apprentissage collaboratif lui fait apprendre de partager le respect avec ses collègues, il enrichit et développe l'intelligence des étudiants, aussi son bagage linguistique : 14 A : « *wibjē sy:r, lərespədəz- otr, il devləpnətrētelizã:s, noz- ēfəmasjð, avwar ē bð bagəzljəgqistik* »

- L'informatrice B: disait que la collaboration lui augmente sa confiance en soi, elle partage la même idée avec A, que la collaboration lui fait apprendre le respect des autres. Ainsi, il développe chez l'étudiant l'esprit de la tolérance, surtout les différents points de vue des autres. Tout de même, elle a noté qu'elle arrive à enrichir sa culture en apprenant des nouvelles informations données par ses collègues. 15 B : « dabər sa mēd a avwarplysdəkōfjās ã mwa, sa mēdosi a rēspēkte lez- otr- e tölere lez- avidez- otr, sa maprã osidotrz- ēfərmasjō e de nuvelkōnesãs »

- L'informatrice C : vu qu'elle apprend la même notion d'enrichissement du bagage linguistique, et la culture générale. Elle trouve qu'elle arrive à avoir le courage de prendre la parole devant un public : 16 C : « zãriji ma kiltirzgeneral, e mēmmō bagazlēquistik, zaprã osilu kurazdəprãdr la parōldəvã ē pyblik »

- L'informateur D : cet étudiant trouve que le travail collaboratif lui apprend beaucoup de chose. Il a mentionné la relation avec ses collègues : le fait de travailler en groupe renforce les relations entre les étudiants, ce qui élimine le blocage qui cause l'échec de l'apprentissage. Il trouve que le fait de consulter les dictionnaires et les livres qui traitent les points de langue, est considéré un acte positif qui développe ses connaissances sur la langue.

### 5- Synthèse des résultats :

A travers les réponses des étudiants et l'analyse que nous avons effectuée, nous arrivons à dire que :

Lorsque l'étudiant commence son parcours éducatif universitaire volontairement, il arrive officiellement à le réussir, car cette dernière nécessite principalement un amour envers cette langue.

Malgré l'importance de l'apprentissage de l'oral, la majorité des étudiants préfère s'exprimer oralement que par écrit, parce qu'à l'oral, ils se trouvent spontanés, ils vivent une certaine liberté, c'est-à-dire qu'ils ne se sentent pas condamner par les règles structurales de l'écrit.

A cet égard, l'enseignant de ce module diversifie les activités de l'expression orale, afin de motiver les étudiants à améliorer leur niveau. Aussi de développer leurs réflexions parce qu'apprendre à parler c'est apprendre à penser. D'autre part, il les enseigne les astuces nécessaires pour réussir une expression orale, comme par exemple : l'utilisation unique du code verbal n'est plus suffisante, il y a aussi le para-verbal et le non-verbal.

## *Chapitre II : L'entretien avec les étudiants*

---

Les travaux collaboratifs ont eu lieu parmi les activités de l'expression orale, dont l'enseignant exige à ses étudiants de faire des travaux de groupe. L'objectif principal de ce genre de pratique est de développer leur compétence communicative.

En préparant une présentation collaborative, l'étudiant nourrit sa culture grâce à la fréquentation des autres membres du groupe. Ce qu'il lui pousse à faire des recherches à son tour, pour cultiver les autres. Alors il se trouve riche en information.

Hors du contexte de l'apprentissage de la langue française, la collaboration fait apprendre aux étudiants des autres leçons qu'ils peuvent les pratiquer durant leur vie quotidienne et professionnelle.

### **Conclusion :**

Après avoir élaboré un entretien avec les étudiants, qui faisaient des prestations collaboratives et individuelles, nous avons analysé son interprétation. Nous concluons par la confirmation de nos hypothèses du départ.

*Chapitre III :*  
*analyse du questionnaire*  
*adressé aux enseignants*

## **Introduction :**

Après avoir terminé les deux chapitres précédents de la partie pratique, nous avons pensé à faire un entretien avec les enseignants, en basant sur le même but : confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Elaborer un entretien avec un tels nombre des enseignants est un peu difficile à réaliser à cause de notion du temps. C'est pour cette raison que nous choisissons le questionnaire comme une troisième méthodologie de recherche.

## **1. Présentation du questionnaire :**

### **Questionnaire adressé aux enseignants de l'expression orale :**

En premier lieu, je me présente, je suis étudiante en langue et littérature française en 2<sup>ème</sup> année master à l'université CHADLI BEN JDID A EL-TARF ..

Je prépare un mémoire intitulé « **le travail collaboratif au service de l'expression orale, cas des étudiants de 2<sup>ème</sup> année licence l'université de souk ahras** ». Afin d'avancer dans notre recherches, je souhaite recueillir votre avis. Pour ce but, nous avons élaboré ce questionnaire que nous vous propose de remplir si cela ne vous dérange pas. Je vous remercie d'avance de votre aide précieuse.

1- Trouvez-vous que les étudiants veulent vraiment améliorer leur expression orale ?

Oui

Non

2- Selon vous, quels sont les obstacles qui empêchent un étudiant de prendre la parole devant un public ?

.....

.....

.....

3- Quel genre d'activités proposez-vous à vos étudiants ?

Individuelles

Collaboratives

Les deux

### Chapitre III : Analyse du questionnaire adressé aux enseignants

---

4- Quel intérêt accordez-vous à l'apprentissage collaboratif en expression orale ?

Intérêt primordial

Outil de motivation

S'il y en a d'autres lesquels ?

.....

.....

.....

5- Trouvez-vous que l'étudiant s'exprime davantage :

Au sein d'un petit groupe

Durant les travaux individuels

6- Quels sont les objectifs que vous visez à partir des travaux collaboratifs ?

.....

.....

.....

7- Quelles sont les compétences que l'apprentissage collaboratif peut développer ?

Des compétences phonétiques

Des compétences langagières

Des compétences communicatives

S'il y en a d'autres, lesquelles ?

.....

.....

.....

8- L'apprentissage collaboratif, a-t-il d'autres rôles dans le développement de l'apprentissage de l'étudiant ?

Rôle éducatif

La socialisation de l'étudiant

Combat des complexes chez l'étudiant

9- Comment le travail collaboratif sera évalué ?

Par les étudiants et par vous

Uniquement vous

## **2. Analyse et interprétation des résultats du questionnaire adressé aux enseignants**

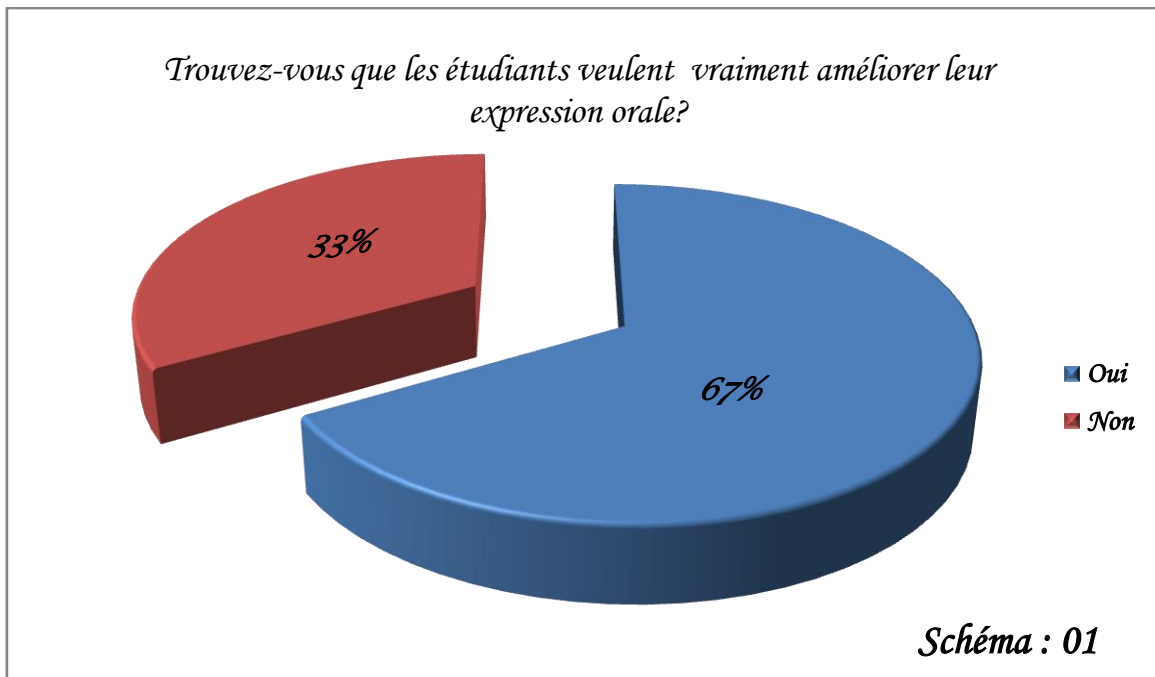
Le questionnaire adressé aux enseignants comporte 9 questions divisées essentiellement en deux parties. Une sur l'enseignement de l'oral en classe de Français Langue Etrangère, une autre sur le travail collaboratif de l'expression orale. Nous avons obtenus les résultats suivants:

### **Section 01 : L'enseignement de l'oral**

**Question 1 :** D'après cette question destinée aux enseignants de l'expression orale au département du français langue étrangère : « *trouvez-vous que les étudiants veulent vraiment améliorer leur expression orale ?* » (cf. Annexe I). Elle était une question à travers laquelle nous allons savoir si "oui" ou "non" les étudiants veulent vraiment améliorer leur expression orale

**Tableau 1 : L'amélioration de l'expression orale**

<b>Caractéristiques</b>	<b>N° de réponses</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Oui</b>	<b>8</b>	<b>67%</b>
<b>Non</b>	<b>4</b>	<b>33%</b>
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>



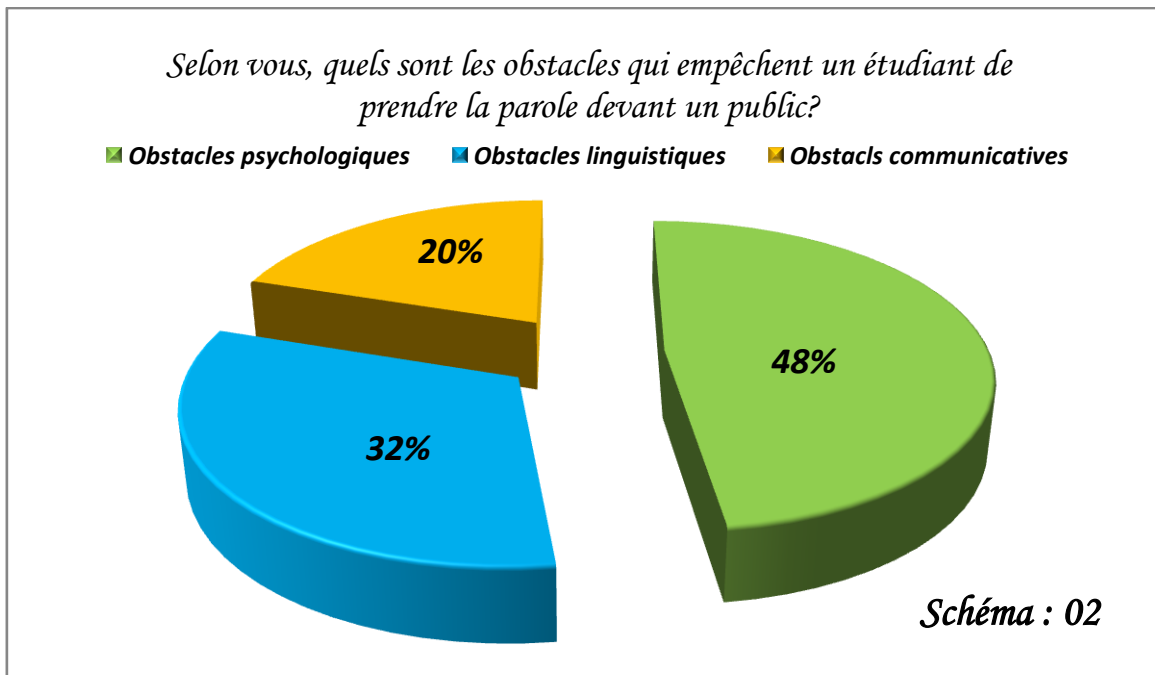
Il est en effet aisé de constater à travers les réponses obtenues que la totalité des enseignants y ait répondu par « oui ». 67% d'enseignants trouvent que leurs étudiants veulent vraiment améliorer leur expression orale. Nous constatons qu'ils sont conscients de la motivation, les efforts et le plaisir de parler et de prendre la parole de façon générale.

**Question 2 :**

« Selon vous, quels sont obstacles qui empêchent un étudiant de prendre la parole devant un public ? »(cf. Annexe I). C'est une question ouverte dont les enseignants sont libres de s'exprimer.

**Tableau 2 : Les obstacles de prendre la parole**

Critères	N° de réponses	Pourcentage
Obstacles psychologiques	12	48%
Obstacles linguistiques	8	32%
Obstacles communicatives	4	20%
Total	25	100%



Les réponses ont été rassemblées sous trois grandes catégories explicitées dans le catalogue des variables et décrites ci-dessus. Beaucoup d'enseignants, soit 48%, ont apprécié que les étudiants aient des obstacles psychologique au niveau de prendre la parole : la peur de faire des erreurs, la gêne, la timidité, le manque de confiance en soi, le stress , le trac fait et même le manque d'encouragement de la part des enseignants. 32% d'enseignants parlent des obstacles linguistiques, c'est-à-dire l'absence du bagage linguistique, difficultés phonétiques, des repères culturels en langue source. Les autres, soit 20% parlent des obstacles communicatifs, c'est-à-dire que l'étudiant se trouve dans l'impossibilité d'oser prendre la parole dans toute situation de communication.

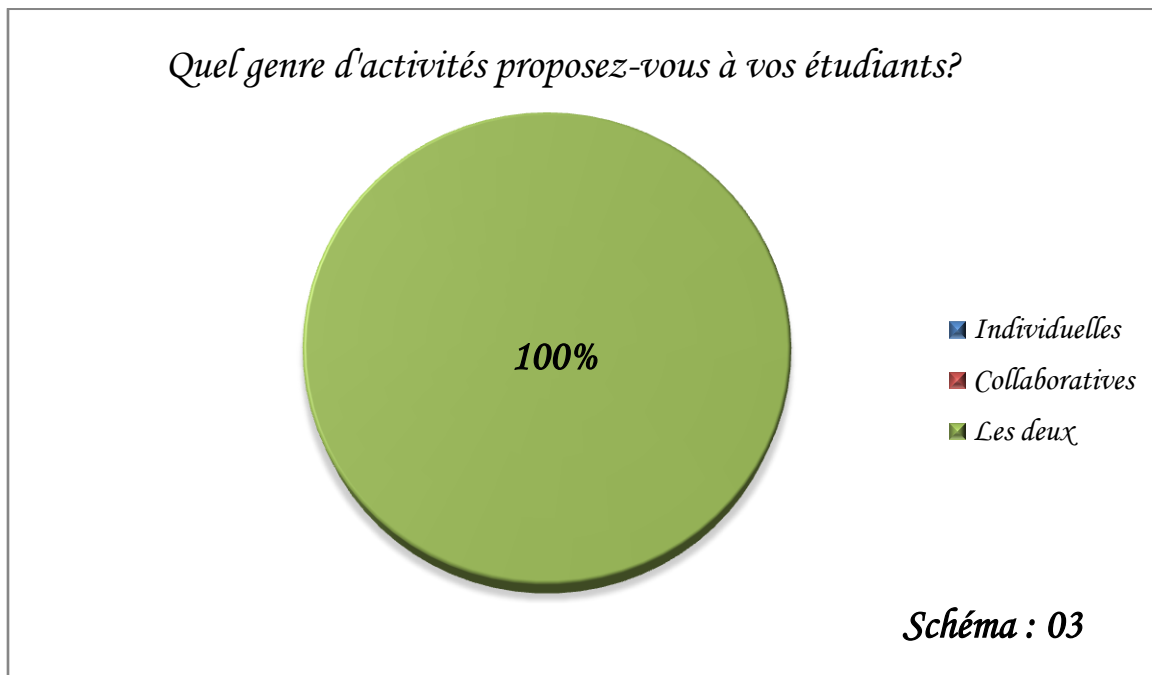
Nous constatons donc que, les obstacles ou les difficultés sont essentiellement d'ordre psycholinguistique, où les étudiants ont beaucoup de mal à s'exprimer une idée, un point de vue, à se positionner dans un débat,...etc.

**Question 3 :**

« *Quel genre d'activités proposez-vous à vos étudiants ?* » (cf. Annexe I). C'est une question à choix multiple dans le but de déterminer le genre des activités proposés aux étudiants dans une séance d'expression orale.

***Tableau 3 : Les activités proposées***

<i>Critères</i>	<i>N° de réponses</i>	<i>Pourcentage</i>
<b>Individuelles</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Collaboratives</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Les deux</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>



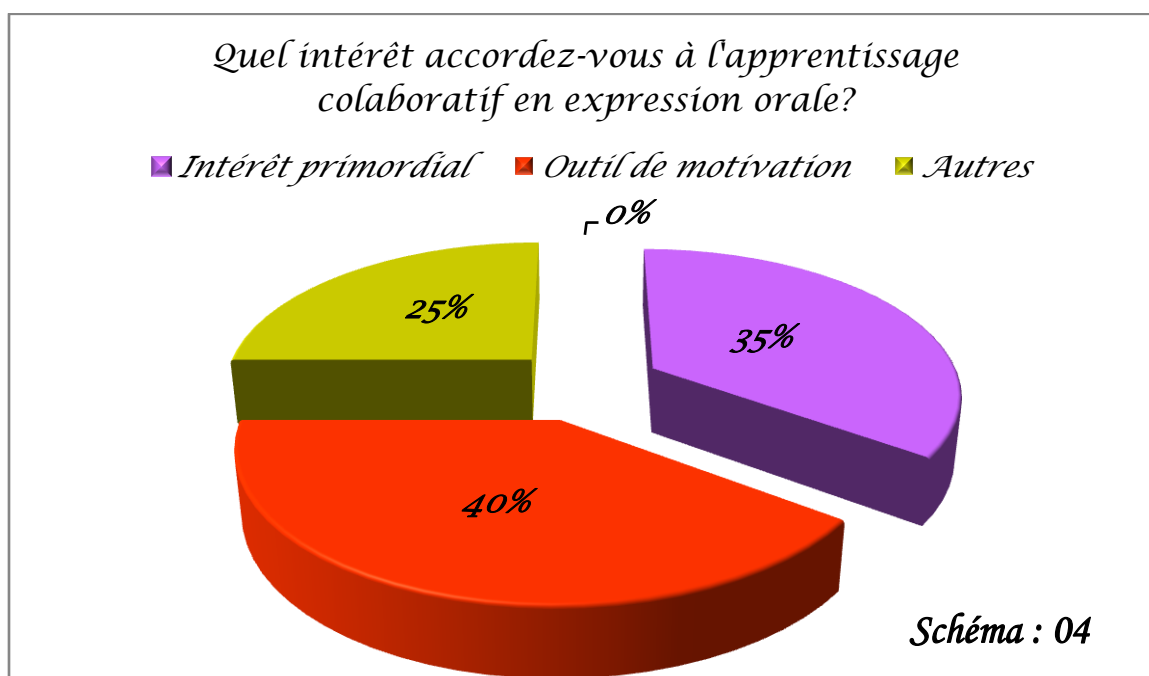
Nous avons constaté que la présence des deux activités (individuelles et collaboratives) dans les séances d'expression orale soit totalement évidente pour tous les enseignants et de façon pareille.

**Section 02 : le travail collaboratif**

**Question 4 :** « *Quel intérêt accordez-vous à l'apprentissage collaboratif en expression orale ?* » (cf. Annexe I).

**Tableau 4 :** *L'intérêt de l'apprentissage collaboratif*

<b>Critères</b>	<b>N° de réponses</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Intérêt primordial</b>	<b>7</b>	<b>35%</b>
<b>Outil de motivation</b>	<b>8</b>	<b>40%</b>
<b>Autres</b>	<b>5</b>	<b>25%</b>
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>



Les réponses des enseignants sur l'intérêt accordé à l'apprentissage collaboratif de l'expression orale dans une classe de FLE ont été rassemblées sous deux intérêts. Beaucoup d'enseignants soit 40% considèrent l'apprentissage collaboratif en expression orale comme un outil de motivation dans la classe. 35% d'enseignants accordent pour l'intérêt primordial de l'apprentissage collaboratif. 25% parlent d'autres intérêts comme une entraide, interaction, la confiance partagée, développement de l'intérêt de mieux faire, mettre l'étudiant plus à l'aise pour dépasser ses complexes et ses difficultés.

### Chapitre III : Analyse du questionnaire adressé aux enseignants

Nous constatons donc que, ce dispositif « le travail collaboratif en expression orale » permet à l'étudiant de prendre conscience de ses capacités langagières et se redonner les forces de continuer.

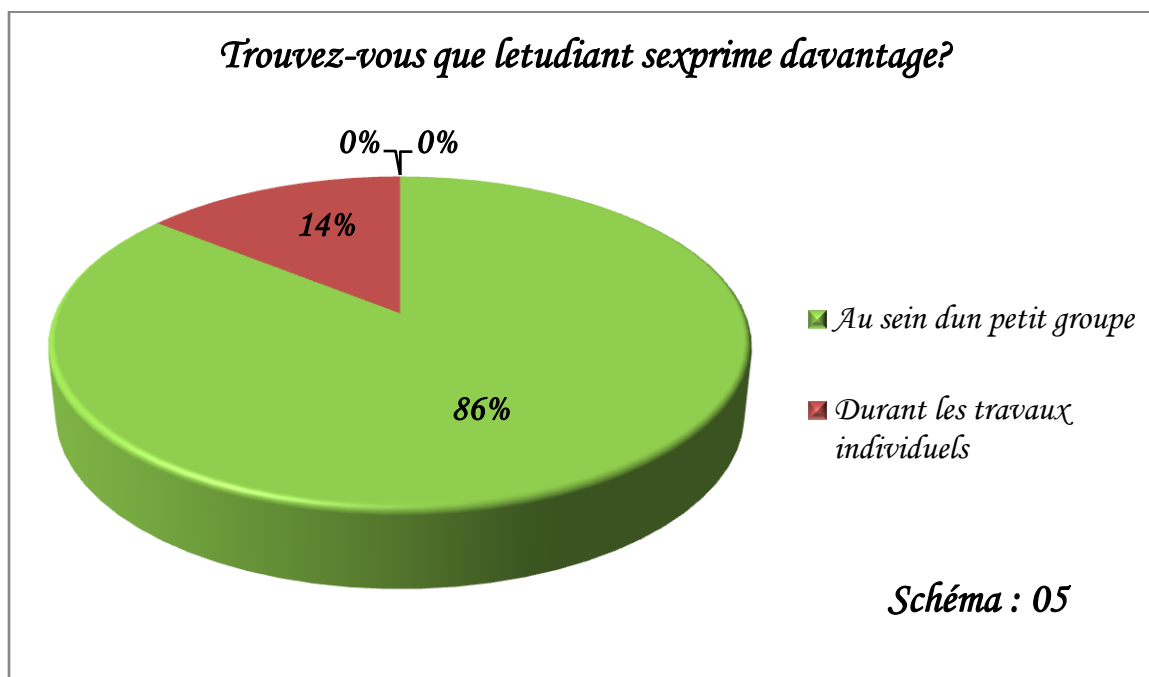
Nous pouvons se poser la question suivante : le fait que le jeune soit remotivé, ait confiance en ses capacités, n'est-ce pas la première étape vers l'amélioration des compétences communicatives et s'exprimer davantage?

**Question 5 :** « *trouvez-vous que l'étudiant s'exprime davantage ?* » (cf. Annexe I).

Dans cette question qui a pour but de confirmer la question précédente et de préciser les situations dont lesquelles l'étudiant s'exprime davantage et de façon spontanée.

**Tableau 5 : L'expression de l'étudiant**

<i>Critères</i>	<i>N° de réponses</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Au sein d'un petit groupe</i>	<i>12</i>	<i>86%</i>
<i>Durant les travaux individuels.</i>	<i>2</i>	<i>14%</i>
<i>Total</i>	<i>14</i>	<i>100%</i>



Pour les 13 enseignants 12 entre eux, soit 86% trouvent que l'étudiant s'exprime davantage au sein d'un petit groupe. C'est à dire au niveau des travaux collaboratifs où l'étudiant soit plus à l'aise pour la simple raison que ne se trouve pas dans un point de

focalisation et vers la confiance en soi. Par contre 14% le trouve plus à l'aise dans les travaux individuels dont il se trouve libre pour s'exprimer librement.

**Question 6 :** « *Quels sont les objectifs que vous visez à partir des travaux collaboratifs ?* » (cf. Annexe I). C'est une question ouverte qui a pour but de préciser les objectifs traités dans une séance d'expression orale à partir des travaux collaboratifs.

**Tableau 6 : Les objectifs des travaux collaboratifs**

Critères	N° de réponses	Pourcentage
Les objectifs généraux	5	42%
Les objectifs spécifiques	7	58%
Total	13	100%



En pédagogie, un objectif est l'énoncé d'une intention décrivant le résultat attendu à la suite d'une action. Cette dernière peut être une activité, une leçon, un ensemble des séquences, une période de formation, ...etc.

Les travaux collaboratifs ne retiennent, en générale, que deux types d'objectifs :

Soit 42% visent des objectifs généraux à partir des travaux collaboratifs. C'est-à-dire l'objet qui sert à dessiner l'orientation d'un enseignement, et à établir les instructions officielles qui l'expliquent. Par exemple à travers le travail du groupe ou collaboratif,

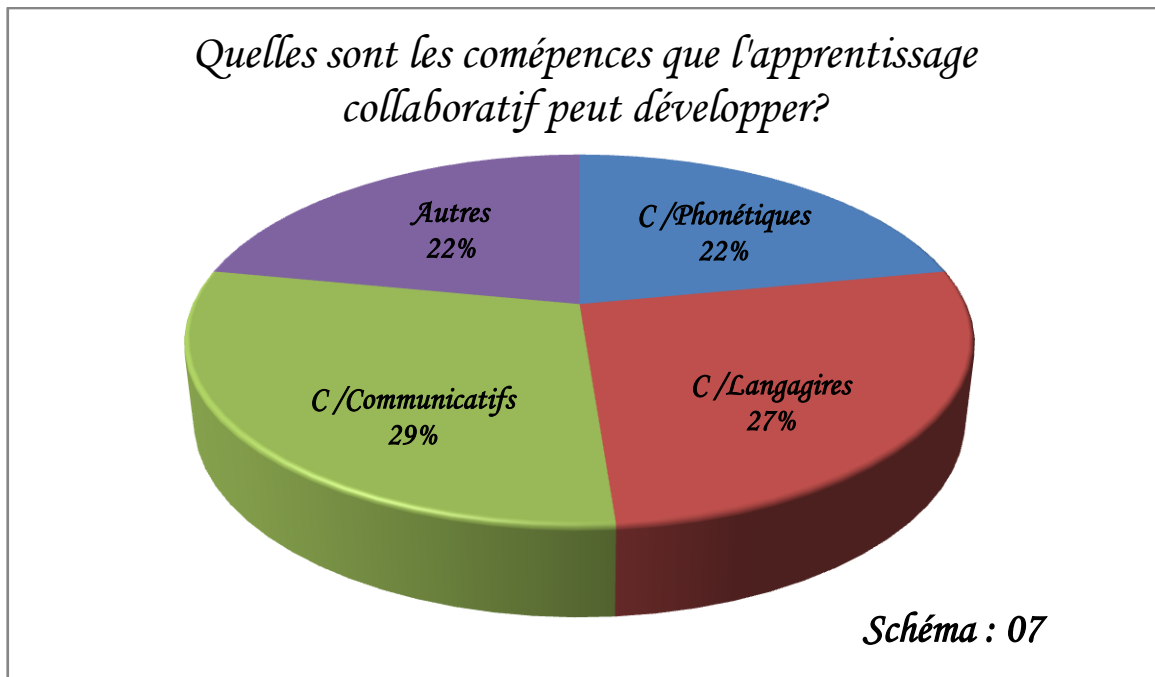
l'étudiant devra développer son autonomie, lutter contre quelques complexes, dépasser les difficultés psycholinguistiques, préparer l'étudiant pour les présentations orales de fin de cycle et oser prendre la parole,...etc.

Les autres, soit 58% visent des objectifs spécifiques. C'est-à-dire un objectif dont la fonction est de préciser les objectifs généraux dans le but de réaliser des programmes. Améliorer les compétences de l'étudiant en expression orale, développer l'esprit critique et les stratégies communicatifs axées sur les échanges en vue de construire une opinion, installer des compétences et des savoir-faire communicatifs et aussi maîtriser les outils linguistiques fondamentaux.

**Question 7 :** « *Quelles sont les compétences que l'apprentissage collaboratif peut développer ?* » (cf. Annexe I). D'après cette question destinée toujours aux enseignants dans la rubrique du travail collaboratif.

***Tableau 7 : Les compétences des travaux collaboratifs***

<b><i>Critères</i></b>	<b><i>N° de réponses</i></b>	<b><i>Pourcentage</i></b>
<b>Des compétences phonétiques</b>	<b>9</b>	<b>22%</b>
<b>Des compétences langagières</b>	<b>11</b>	<b>27%</b>
<b>Des compétences communicatives</b>	<b>12</b>	<b>29%</b>
<b>Autres</b>	<b>9</b>	<b>22%</b>
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>100%</b>



Pour N. CHOMSKY « la compétence est la connaissance implicite, innée, que tout individu possède de sa langue »<sup>1</sup>. C'est une finalité de l'enseignement/ apprentissage d'une langue étrangère qui oppose logiquement la performance dont elle est le résultat concret de la compétence.

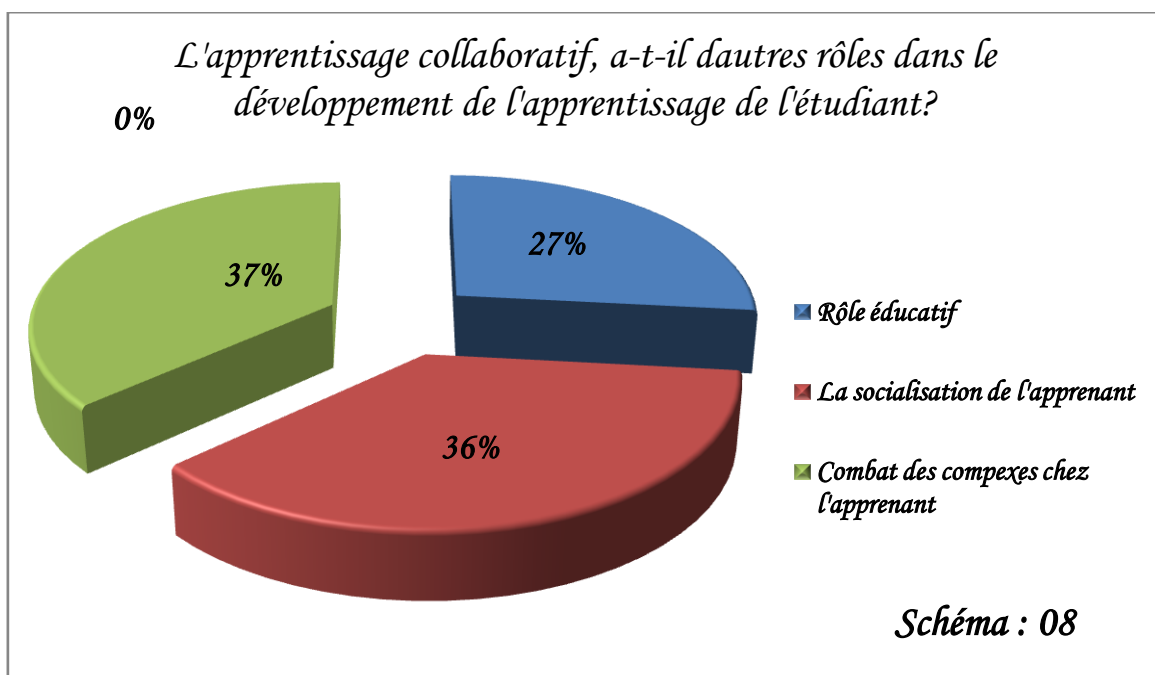
Nous constatons que 29% d'enseignants visent à travers le travail collaboratif dans une séance d'expression orale à développer des compétences communicative. Soit 27% d'entre eux travaillent sur des compétences langagières, c'est à dire développer et dépasser les lacunes au niveau de langue. 22% traitent des compétences phonétiques, pour éviter les lacunes de prononciation d'articulation. Les autres visent des défèrent compétences socio culturelles et auto évaluatives, des compétences psychiques pour la bonne raison que l'étudiant dans un travail oral collaboratif ne soit pas seul, il sait bien d'être évaluer avec tout le groupe. Des compétences cognitives, pragmatiques et discursives,...etc.

**Question 8 :** « L'apprentissage collaboratif, a-t-il d'autres rôles dans le développement de l'apprentissage de l'étudiant ? » (cf. Annexe I). C'est une question fermée vise à déterminer le rôle du travail collaboratif dans l'apprentissage de l'expression orale.

<sup>1</sup> Dictionnaire pratique de didactique du FLE (revoir la page 04) p38

Tableau 8 : Le rôle du travail collaboratif

Critères	N° de réponses	Pourcentage
Rôle éducatif	8	27%
La socialisation de l'étudiant	10	36%
Combat des compétences chez l'étudiant	11	37%
Total	30	100%



Nous constatons que 37% d'enseignants voient que le travail collaboratif a un rôle éducatif qui vise à améliorer les compétences de l'étudiant en expression orale. C'est-à-dire les compétences linguistiques et langagières en pratiquant tous ses connaissances acquis.

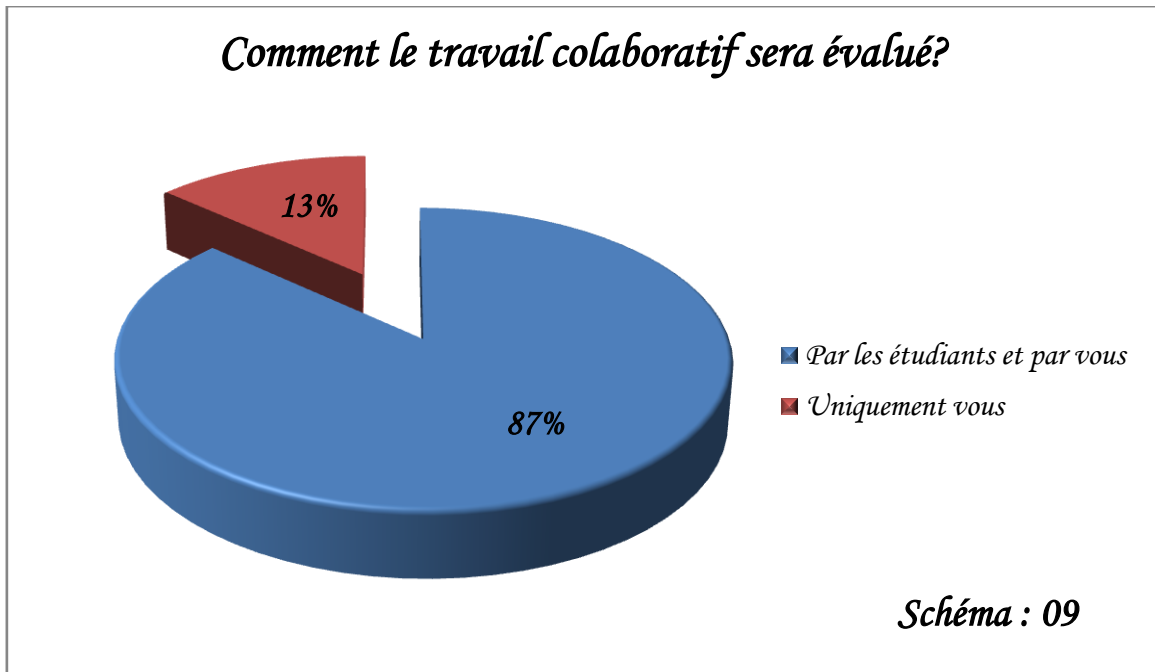
36% parlent du rôle social du travail collaboratif où l'étudiant essaye à développer ses compétences communicatives axées sur les échanges en vue de construire une opinion et développer l'esprit critique.

27% d'enseignants cherchent à éviter et dépasser les difficultés et les complexes psychiques chez l'étudiant en ferrant confiance en soi.

**Question 9 :** « Comment le travail collaboratif sera évalué? » (cf. Annexe I). À travers cette question nous cherchons à vérifier comment le travail collaboratif évalue-t-il dans une séance d'expression orale.

**Tableau 9 : L'évaluation du travail collaboratif**

Critères	N° de réponses	Pourcentage
<i>Par les étudiants et par vous</i>	13	87%
<i>Uniquement vous</i>	2	13%
<b>Total</b>	15	100%



Les réponses ont été rassemblées sous deux grandes catégories explicitées dans le catalogue des variables et décrites ci-dessus. 87% des réponses des enseignants affirment que l'évaluation des travaux collaboratifs est faite par les deux éléments fondamentaux de l'enseignement apprentissage. C'est-à-dire que le travail collaboratif sera évalué par l'enseignant et par les étudiants eux-mêmes (une auto-évaluation), et même par leurs collègues de classe qui ont observé le travail.

Par contre, 13% confirment que l'opération de l'évaluation ne sera pas faite que par eux-mêmes sans l'intervention des étudiants (l'aspect de l'évaluation est sacré pour l'enseignant. C'est-à-dire une évaluation personnelle).

### **3. Bilan des résultats :**

L'analyse des résultats du questionnaire nous a permis de relever les points suivants :

Les enseignants trouvent que la majorité des étudiants veulent vraiment améliorer leur compétence d'expression orale. Tandis que les autres souffrent des différents obstacles qui les

### *Chapitre III : Analyse du questionnaire adressé aux enseignants*

---

empêchent d'avoir le courage pour prendre la parole. Ils sont regroupés en trois types : psychologiques, linguistiques, communicatifs.

Pour surmonter ses obstacles, les enseignants proposent à leurs étudiants des activités individuelles et collaboratives, ces dernières ont plusieurs objectifs, citant le développement de l'idée de l'entraide chez eux, apprendre à combattre leurs problèmes qui les empêchent à s'exprimer oralement ...etc. Les enseignants accordent à l'apprentissage collaboratif en expression oral un grand intérêt, ils le considèrent surtout un outil de motivation.

En effet, ils trouvent que les étudiants s'expriment davantage au sein d'un petit groupe, ce qui confirme l'efficacité de ce type d'apprentissage. Cela permet à l'apprenant de développer ses compétences phonétiques, langagières, communicatives...etc.

Dans le même ordre d'idée, ce type d'apprentissage n'a pas uniquement un rôle éducatif pour l'apprentissage de la langue, il est aussi un moyen qui permet aux étudiants de lutter contre ses complexes, d'apprendre à pratiquer la socialisation...etc.

**Conclusion :**

Nous avons opté sur le questionnaire comme une troisième méthodologie de recherche, pour voir si nos enseignants se mettent d'accord avec nous ou pas. Et en effet, à partir de leurs réponses, nous arrivons à confirmer nos hypothèses.

### **Implication didactique :**

Durant la période de stage, et même la rédaction du mémoire, nous avons rendu compte de l'importance de la méthode d'apprentissage collaboratif en classe du FLE, au service de l'activité d'expression orale. Ce stage nous a permis de découvrir que les enseignants suivent cette méthode, afin d'enseigner à ses étudiants l'efficacité de s'entraide et l'échange informationnel entre eux.

En revanche, les résultats que nous avons obtenus dans cette recherche permettent de considérer l'utilisation de ce rapport didactique comme aide de l'enseignement/apprentissage de l'expression orale, pour améliorer le rendement de l'apprenant.

Afin que l'utilisation de ce rapport pédagogique soit mieux efficace, nous suggérons les implications pédagogiques suivantes :

- Intégrer des travaux collaboratifs dans les séances d'expression orale pour améliorer la production des apprenants.

- Habituer les apprenants à pratiquer l'entraide et le partage des informations entre eux, ce qui enrichit leur bagage culturel et linguistique, et en même temps, apprendre à être autonome, c'est-à-dire qu'ils vont faire des autocorrections, autoévaluations ...etc.

- Entraîner les apprenants à avoir le courage d'être devant un public pour prendre la parole. Ils sont les futures enseignants, donc il faut s'habituer à être libre en s'exprimant oralement.

- A partir de l'écoute, l'apprenant parvienne à la maîtrise de la communication orale, alors, il faut la travailler.

- Apprendre aux apprenants de respecter le tour des paroles, et ne pas être un soliloque, ce qui réussit une situation de communication.

- Donner l'occasion aux apprenants à se rapprocher, ce qui développe la socialisation, et la solidarité chez eux.

- Exercer la phonation des apprenants, ce qui améliore au fur et à mesure leur mécanisme de l'oral, et maîtriser une bonne articulation.

- Développer la réflexion des apprenants en s'exprimant oralement, car apprendre à parler est apprendre à penser.

*Conclusion*

*Générale*

### **CONCLUSION GENERALE :**

Dans le cadre de cette recherche, nous avons voulu évaluer l'efficacité de l'apprentissage collaboratif, dans le développement des compétences d'expression orale en Français Langue Etrangère, chez les étudiants de deuxième année licence de notre département.

Apprendre une langue au sein d'un groupe, fait engager les étudiants dans un dialogue avec leurs collègues, ce que les mène à vouloir et pouvoir parler, à s'exprimer facilement et à communiquer.

Aussi bien, cette démarche pédagogique est très efficace et avantageuse, parce qu'elle permet à l'étudiant de contribuer à l'interaction où il comprend et produit des énoncés en Français Langue Etrangère, et clarifie ses connaissances à travers des commentaires, des questions, la résolution de ses problèmes, et l'annonce de ses difficultés.

Nous avons pu constater que les étudiants durant leur apprentissage, font appel à une multitude de discipline, afin de faire un travail impressionnant, aussi de développer leurs connaissances culturelles.

En fait, il convient de faire travailler les apprenants en collaboration afin qu'ils s'entraident et s'encouragent pour pouvoir s'exprimer en français et pour se développer socialement et intellectuellement.

En effet, dans la situation de l'apprentissage collaboratif, les apprenants sont responsables de leur apprentissage, ils vont s'entraider, et compter les uns sur les autres pour arriver à comprendre et produire en langue française aussi bien. Ils acquièrent des habiletés langagières, des habiletés communicatives, et des habiletés de raisonnement.

Ainsi, à travers l'écoute active, le respects des points de vue d'autrui et le vécu commun au sein du groupe, ils acquièrent également des habiletés sociales qui les aident dans leurs vie quotidienne et même professionnelle.

Enfin, l'apport de ce travail de recherche nous a conduit à signaler que les enseignants de l'expression orale doivent adopter l'apprentissage collaboratif dans leur processus d'enseignement, car ce type de travail permet à responsabiliser l'apprenant face à ses capacités d'expression en Français Langue Etrangère.

# *Bibliographie*

### **La bibliographie :**

1. A.B « Le français en Algérie : bulletin de santé », in Le français dans le monde, Novembre-décembre 2003
2. ABRAMI, Philip. C. et al, L'apprentissage coopératif : Théories, méthodes, activités, Les Editions de la Chenilière, Montréal, 1996
3. Alain BLANCHET et Anne GOTMAN, l'enquête et ses méthodes: l'entretien, Paris: éditions Nathan, 1992.

### **Articles sur internet :**

4. Charraudeau. P et Maigneneau, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 2002.
5. Claudine GARCIA-DEBANC et Sylvie PLANE, comment enseigner l'oral à l'école primaire ? Institut National de Recherche Pédagogique, 2004
6. COHEN, G. Elizabeth, Le travail de groupe : Stratégie d'enseignement pour la classe hétérogène, Les Editions de la Chenelière, Montréal, 1994
7. Coletta, Jean- Marc, L'oral c'est quoi ? Dans oser l'oral, cahiers pédagogiques, n°400
8. Colette AUBERT-GEA, Quelle formation pour enseigner l'oral ? Edition Le Harmattan, Paris février 2005
9. CORBALAN, J.A. Dossiers interviews et enquêtes. Octobre 2001
10. D, LUSSIER « Evaluer les apprentissages dans une approche communicative », France, Hachette, 1992
11. DEVITO, A. Joseph : Les fondements de la communication humaine, Gaétan Morin éditeur, Québec, 1993
12. Dictionnaire pratique de didactique du FLE écrit par Jean Pierre Robert, Paris, Editions OPHRYS, 1 janv. 2008

### **Dictionnaires :**

13. Dubois, Jean et all, dictionnaire de linguistique science du langage, Larousse, Paris, cedex, 06, Janvier 2001.P.346
14. Enseigner à communiquer en langue étrangère. Sophie MOIRAND, Hachette, 1982
15. GAMBLE, Team, Pour une pédagogie de la coopération : Education et francophonie, Volume xxx, N°26-Automne 2002
16. GAUDET, Denise, La coopération en classe, les Editions de la Chenelière/ McGraw-HIU, Montréal, Québec, 1998

## *La bibliographie*

---

17. J- P, CUQ. « Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde », ASDIFL, Clé international, Paris, 2003
18. Jean Maurice Rosier, La Didactique du français, Presses universitaires de France, 2002
19. JOIN, Jean Pierre, Règles de vie et coopération, Revue : Vie pédagogique, N : 119, Avril : Mai 2001.
20. J-P ROBERT, « Dictionnaire pratique de didactique du FLE », Paris, Editions OPHRYS, 1 janv. 2008
21. L'apprentissage coopératif, disponible sur : <http://129.194.9.74/l'aurent/didactcooperation.htm>.
22. La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné. La pensée sauvage. Grenoble 1989.
23. Louis PORCHER, l'interculturalisme, dossier pédagogique, L'école et la vie n°6, mars 1981.
24. MARTINEZ, Pierre, La didactique des langues étrangères, PEF, Paris, 1996
25. MAURICE Angers, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Edition Casbah, Alger, 2009
26. MUCHIELLI, R., le questionnaire dans l'enquête psycho-social, Paris, ESF, 1993
27. PERRENOUD, Philippe, Métier d'élève et sens du travail scolaire, ESF éditeur, Paris, 1996.
28. PH. MEIRIEU. « Apprendre...oui, mais comment ». Paris, ESF, 1988
29. Sophie Boutillier, Alban Goguel d'Allondans, Nelly Labère et Dimitri Uzunidis ; méthodologie de la thèse et du mémoire, Edition Studyrama, 25 Avril 2014.
30. SOREZ, Hélène, Prendre la parole, Hatier, Paris, 1995.

*Annexes*

## Annexe n° 01 :

### Transcription de l'entretien :

Q1 : ε-s kəvuz- etydje la lāgfrāsez par vōlōte u par əbligasjō ?

A : zəletydi par vōlōte

B : par vōlōtebjē sy:r, parsəkəzəm la lāg

C : bjē syrkəzetydi la lāgfrāsez par vōlōtchi

D : zəvōletydjebjē sy:r, pərsənnəməbliz

Q2: kəprefere-vu, seksprimeəral u par eCi e purkwa ?

A : eeeeh pur mwaseksprimeəralmā e mjø// parsə // kā zəparlspōtanemā, zəməsā a lə:z

B : əralmā, parsə ka ləralōn- a plysdəliberte, // par kōtr a leCiōn- ε lje par ynsertənstrykty:r.

C : par eCi, parsəkəze ə prōbləmdəprəndəsjasjō, // dōkzəvitdəprādr la parəl.

D : zəprefərməksprimeəralmā pur kəəzəməljərmōn- artikylasjō, // e syrtuzəvit le fotdörtəgraf.

Q3 : dyrā ləmōdyldələksprəsijō əral, kəlzārdaktivitefət-vu ?

A, B, C, D : lətalk fəw//wan man fəw//travajdəzurnalism e lētərvju

Q4 : dyrā vo prəstasjō, ε-s kəvuz- ytilizəynikmā ləkədverbəl ?

A : nō, // zytilizosilənō verbəl e lə para verbəl // pur bjē trāsmətrləmesaz o pyblikeekōprādrlide

B : osilənō verbəl e lə para verbəl // pur səsātirply a ləz e bjē trāsmətrmez - ide //e syrtuēprəsijəneləpyblik

C : wizytilizkələkədverbəl, //parsəkəze ē mākhdodas.

D : kəm nu lavō vy o ku:r, //lənō verbəl e lə para verbəl, //pur nəpəətrbləke u kōdane, //pur səsātirələz

Q5 : daprsəkəvuz- ave di, il j- a de travokəlabəratif e ēdividuel, ləkəlpreferevu e purkwa?

A : zəprefərlətravajkəlabəratif //, parsəkəəlorsquō travai ā grup ō partazdez- ide, //ō pøfermjø

B : zəpferləkəlabəratif//, parskil nu pərmədəsətrede ā tā kəgru p, //pur rāplase e ā məmtā rektifje le lakyndəfakē də nu, e səsətirply a lə:z.

C : lkəlabəratifbjēsir, // pur səsətirān- asirā:s, // kafemō prōblemdəprōnōsjasjō e ma timidite // eeeepuvwarprādr la parōldəvā ā piblik

D : pur mwa, ləkəlabəratif, // pur partazelətravajavek me kələg, // eeehh sa əd a ešāze lez- ide ātr nu, // eehōn- a ləpōrtynitedəfer ā travajprōfesjōnəl .

Q6 : pur le travaj \_kəlabəratif\_, kōmā fet-vu le preparasjō ?

A : fakē də nu va ramnesez- ēfōrməsijō prealabl kənuz- alō treteeeegardesəkōn- a bəzwē, // aprē ō va lez- analize, // e fer ā ātrēmā avā dətravaje ā klas..

B : dabər ō šwazi le mābrdygrup, // āsqit ō preparlətemkō va elabore, // pūiəəə ō dispers le rol, // aprē mmm ō ramen lez - ēfōrməsijō kōsērā ləs yzətrete e ō le devləp, // e āfē ōn- esejdəfer ā ātrēmā.

C : ō prizātnoz- ide, // ō partaz le rəl, // ōn- etydilətravaj, // ō fe ā ātrinmā e pūi ō ləprizāt ā klas.

D : eeehdabər ō partaz le rəl, // ō ramen lez- ēfōrməsijō prealabl, // āsqit ō kōriž lez- erə:r, // e āfē ō sātren .

Q7 : kōmā vōtrtravajkəlabəratifsəraevalqe ?

A : tu dabər par lez- etydjā, // il vō nu dōne de rəmark e de Citik, // e pūisələrōldyprōfesə:r.

B : dabər il səraevalqe par no kamarD // eeapresenōtrāsejā ki nu dōn la Citik final uuulevalqasjō final

C : si le kələgki nu Citik e ləprōfesərapri

D : nōtrtravajsevalqəra par no kamarDdabər e aprēnōtrāsejā

Q8 : eskə la preparasjō kəlabərativ e məm la prezātasjō, vu fəaprādrkəl kəfoz?

A : wibjē sy:r, // lərespedez- otr, il devləpnōtrēteližā:s, // noz- ēfōrməsijō, // avwar ē bō bagazlēgqistik

B : dabər sa məd a avwarplydəkōfjās ā mwa, // eee sa mədosi a respəkte lez - otr e tōlere lez - avidez- otr, // sa maprā osidotrz- ēfōrməsijō eee de nuvelkōnesās.

C : mmmzãriþi ma kiltirgeneral, // e mæmmð baqaþlêgqistik, // eezaprã osi lu kuraþdæprãdr la paröldævã ã pyblik.

D : wibjê sy:r, //sa mæd a rãfõrse ma rølasjð avek me kølæg, //sãz- ublijekææ sa mæ pus a þerþedã le diksjõner e tu sa //, eeehdðk ð pølækðsidereotã kê pwê pozitifikiameljõrnøtrlã:g, // tu sæki e gramer e tu sa, // eehgras a sez- avãtaþþæpreferløtravaj \_kølabøratif.

**Annexe n ° 02 :**  
**Tableau de l'Alphabet Phonétique International (API)<sup>1</sup> :**

<b>HTML (Latin-1)</b>	<b>API (image)</b>	<b>API(Unicode)</b>	<b>Dénomination courante</b>	<b>Exemple</b>
<b>V o y e l l e s</b>	a *	a	a	<i>a</i> antérieur
	â *	ɑ	ɑ	<i>a</i> postérieur ou vélaire
	e *	e	e	<i>e</i> fermé
	è *	ɛ	ɛ	<i>e</i> ouvert
	i *	i	i	<i>i</i> (français)
	o *	o	o	<i>o</i> fermé
	ò *	ɔ	ɔ	<i>o</i> ouvert
	u *	u	u	<i>ou</i> français
	y *	y	y	<i>u</i> français
	ø *	ø	ø	<i>eu</i> fermé
	ö *	œ	œ	<i>eu</i> ouvert
	ë *	ɘ	ɘ	<i>e</i> féminin central, non labialisé
<b>semi- voyelles</b>	j *	j	j	yod
	ï *	ɥ	ɥ	Ex : <b>suite</b>
	w *	w	w	Ex : <b>oui</b>
<b>C o n s o n n e s</b>	p *	P	p	
	t *	T	t	
	k *	K	k	
	b *	B	b	
	d *	D	d	

<sup>1</sup> Le tableau trouvé sur le site suivant : <http://virga.org/cvf/alphabet.php>

g *	G	g	
m *	M	m	
n *	N	n	
ñ *	ɲ	ɲ	<i>n mouillé ou palatal</i>
Ñ *	ŋ	ŋ	<i>n vélaire</i>
f *	F	f	
v *	V	v	
s *	S	s	
z *	Z	z	
Ç *	ʃ	ʃ	
J *	ʒ	ʒ	
l *	L	l	
r *	R	r	<i>r apical roulé</i>
R *	R	R	<i>r dorsal ou grasseyé</i>
h *	h	h	<i>h aspiré</i>

### Des signes trouvés dans la transcription :

- Les deux points « : » : une voyelle longue
- Le tiré « - » : une liaison
- Le barre « / » : un silence